



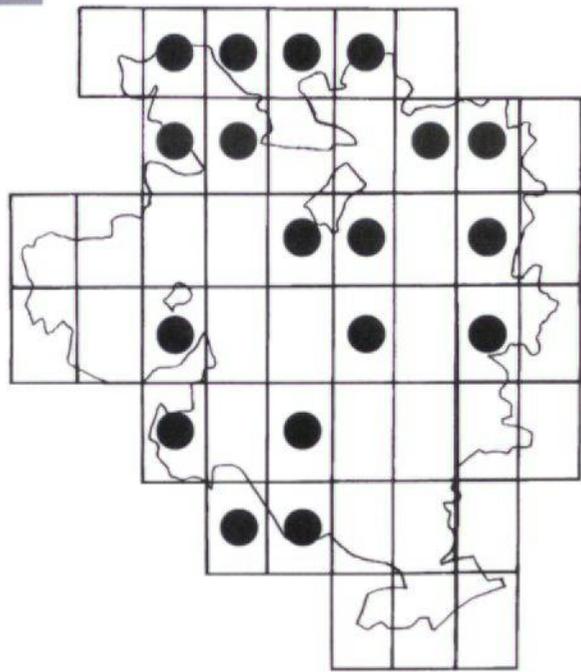
Parc naturel régional du Perche
55, Rue de l'église
F-61110 REMALARD
parc.du.perche@wanadoo.fr

Les sauterelles, grillons, criquets, mante, phasme et perce-oreilles du Perche. Statuts et répartitions.

(Insecta : Orthoptera, Mantodea, Phasmoptera, Dermaptera).



Leptophyes punctatissima
Leptophye ponctuée



Étude réalisée par :

Peter STALLEGGER
Consultant en Environnement
Le Château
61470 Saint Aubin de Bonneval
Tel/Fax: 0(033)2 33 39 43 29
e-mail: Peter.Stallegger@wanadoo.fr
N° SIRET 405 001 603 00019

Et Sophie LEGUEDOIS

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
3. QUELQUES CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE	4
3. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE	10
4. ORIGINE DES DONNEES UTILISEES	10
5. PRINCIPES DE LA CARTOGRAPHIE UTILISEE	12
6. PRESENTATION DES ESPECES	13
<i>Phaneroptera falcata</i> / Phanéroptère commun	17
<i>Leptophyes punctatissima</i> / Leptophye ponctuée	18
<i>Meconema thalassinum</i> / Méconème des chênes	19
<i>Meconema meridionale</i> / Méconème fragile	20
<i>Conocephalus discolor</i> / Conocéphale bigarré	21
<i>Conocephalus dorsalis</i> / Conocéphale des roseaux	22
<i>Ruspolia nitidula</i> / Conocéphale gracieux	23
<i>Tettigonia viridissima</i> / Grande sauterelle verte	24
<i>Decticus verrucivorus</i> / Dectique verrucivore	25
<i>Platycleis albopunctata</i> / Decticelle chagrinée	26
<i>Platycleis tessellata</i> / Decticelle carroyée	27
<i>Metrioptera brachyptera</i> / Decticelle des bruyères	28
<i>Metrioptera roeselii</i> / Decticelle bariolée	29
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> / Decticelle cendrée	30
<i>Gryllus campestris</i> / Grillon champêtre	31
<i>Acheta domesticus</i> / Grillon domestique	32
<i>Nemobius sylvestris</i> / Grillon des bois	33
<i>Oecanthus pellucens</i> / Grillon d'Italie	34
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> / Courtilière	35
<i>Tetrix subulata</i> / Tétrix riverain	36
<i>Tetrix ceperoi</i> / Tétrix des vasières	37
<i>Tetrix undulata</i> / Tétrix des clairières	38
<i>Calliptamus italicus</i> / Caloptène italien	39
<i>Oedipoda caerulea</i> / Oedipode turquoise	40
<i>Aiolopus thalassinus</i> / Oedipode émeraude	41
<i>Stetophyma grossum</i> / Criquet ensanglanté	42
<i>Chrysochraon dispar</i> / Criquet des clairières	43
<i>Omocestus rufipes</i> / Criquet noir-ébène	44
<i>Omocestus petraeus</i> / Criquet des friches	45
<i>Stenobothrus lineatus</i> / Criquet du brachypode	46
<i>Gomphocerippus rufus</i> / Gomphocère roux	47
<i>Myrmeleotettix maculatus</i> / Gomphocère tacheté	48
<i>Chorthippus parallelus</i> / Criquet des pâtures	49
<i>Chorthippus albomarginatus</i> / Criquet marginé	50
<i>Chorthippus vagans</i> / Criquet des pins	51
<i>Chorthippus brunneus</i> / Criquet duettiste	52
<i>Chorthippus biguttulus</i> / Criquet mélodieux	53
<i>Euchorthippus declivus</i> / Criquet des mouillères	54
<i>Euchorthippus pulvinatus</i> / Criquet glauque	55
<i>Clonopsis gallica</i> / Phasme de France	56
<i>Mantis religiosa</i> / Mante religieuse	57
<i>Chelidurella acanthopygia</i>	58
<i>Apterygida albipennis</i>	59
<i>Forficula auriculata</i>	60
<i>Forficula lesnei</i>	61
7. ESPECES SUSCEPTIBLES D'ETRE DECOUVERTES DANS L'AVENIR	62
8. CONCLUSIONS	62
9. BIBLIOGRAPHIE	67

Photo de couverture:

Leptophyes punctatissima, femelle; coteau de la Bandonnière,
Longny-au-Perche, le 27 juillet 2000.

1. INTRODUCTION

Les sauterelles, grillons et criquets font partie des insectes les plus remarquables de notre faune, ce sont les seuls ou presque à émettre des chants audibles à l'homme, et ce sont leurs stridulations qui fournissent le fond sonore de nos campagnes de l'été à l'automne, à un moment où les oiseaux ne chantent plus guère.

Les orthoptères sont d'excellents indicateurs de la richesse et du bon état de conservation des habitats naturels, certaines espèces étant inféodées uniquement aux milieux les plus xériques (pelouses, sablières), d'autres au contraire aux milieux les plus humides (marais, tourbières). Pour ce groupe, un inventaire de la majorité des espèces est possible en une seule visite effectuée en août ou septembre. L'identification se fait directement sur le terrain, surtout au chant et à vue, ce qui permet d'échantillonner différents milieux assez rapidement.

De ce fait, l'étude des orthoptères peut servir à "mesurer" et suivre la qualité de zones naturelles de taille réduite, telles une pelouse calcicole, une ancienne carrière ou une prairie hygrophile.

En 2000, le projet d'atlas des orthoptères, mantes, phasmes et perce-oreilles de Normandie est à sa septième et dernière année de prospection de terrain. Ce projet est mené depuis 1994 par la **Coordination Orthoptères Normandie** (responsable: P. STALLEGGER), un groupe informel de naturalistes venant des cinq départements normands. Le Parc Naturel Régional du Perche a souhaité profiter de cette dynamique pour parfaire les prospections déjà menées sur la partie ornaise de son territoire, et pour connaître également l'orthoptérofaune de la partie Eure-et-Loir.

En effet, la partie ornaise du PNR du Perche était déjà relativement bien prospectée, avec cependant encore des mailles vides de toute observation sur des secteurs frontaliers avec l'Eure-et-Loir. Mais malgré cette couverture satisfaisante par rapport à d'autres secteurs, la présence de plusieurs espèces observées récemment près de La Ferté-Bernard (Sarthe) restait à mettre en évidence pour le Parc et la Normandie.

Quant à la partie du Parc située dans la région Centre, rien ou presque n'était connu avant la présente étude sur son orthoptérofaune.

A la suite d'une synthèse des données recueillies depuis 1994 dans le cadre de l'atlas normand et de prospections de terrain menées entre août et octobre 2000, ce document présente le statut et la répartition actuellement connus de 45 espèces:

- 39 orthoptères (14 sauterelles, 5 grillons, 20 criquets),
- 1 mante,
- 1 phasme et
- 4 perce-oreilles.

2. QUELQUES CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

• 2.1 DONNEES PHYSIQUES

LA GEOLOGIE

Le Perche est un pays de transition entre le Bassin parisien et le Massif armoricain. Il est fait d'un ensemble de collines et d'une série de plateaux plus ou moins élevés, entaillés par de nombreuses vallées, le rebord du plateau le plus élevé étant celui allant de Tourouvre à Nogent-le-Rotrou (altitude variant de 285 m à 303 m).

En fait, le Perche appartient aux dernières auréoles du Bassin parisien. S'il apparaît comme un pays de hauteurs et de collines, il fait partie géologiquement d'une zone affaissée où se sont entassés au secondaire, les sédiments du Jurassique et du Crétacé. Au tertiaire, les failles héritées du vieux socle hercynien ont rejoué, donnant au paysage ses caractères originaux : **paysage vallonné et relief accidenté.**

Dans le Perche, les affleurements Cénomaniens dessinent **l'arc des collines** dont l'altitude varie de 300 m au Nord à 250 m au Sud. Les sables du Perche recouverts d'argiles à silex constituent la zone sommitale, souvent recouverte par les grands massifs forestiers. Ce sont de ces hauteurs que divergent les cours d'eau vers la Loire (Sarthe, Huisne, Loir), vers la Seine (Risle, Eure, Avre) ou vers la mer (Orne, Touques). A l'Est, apparaît l'auréole de la **craie Turonienne** tapissée d'argiles à silex. A l'Ouest, la couche géologique dominante est la **craie de Rouen**. Sur les buttes, elle est couronnée d'une couche de sable recouverte d'argile à silex. Au Nord-Ouest et Sud-Ouest, **l'argile Oxfordienne** et le **calcaire Corallien** constituent les principales assises Jurassiques. Enfin, les **alluvions récentes** couvrent le fond de la vallée de l'Huisne. Postérieurement, au niveau de la couche des sables du Perche se sont formés des **grès** dont le **Roussard**, caractérisé par un ciment quartzeux et ferrugineux. Également, l'altération de l'argile à silex peut donner localement une brèche à ciment organique et ferrugineux appelé le **Grison**.

LA PEDOLOGIE

• Les diversités géologiques et topographiques induisent une grande diversité pédologique. Plus de quarante types de sols sont repérés sur la carte pédologique de Châteaudun. Cependant, les matériaux d'origine ont conduit à des sols acides pour la plupart, et les formations carbonatées sont rares. Ainsi, le Perche présente dans la géographie physique de l'Ouest français une triple originalité due à la tectonique, la géologie et la géomorphologie : c'est une région très contrastée, séparée du pays de plateaux et de plaines à l'Est par la "côte" (**cuesta**) de l'argile à silex, et des Pays de plaine à l'Ouest.

LA CLIMATOLOGIE

• **Le climat est de type océanique, marqué par l'influence des flux d'air maritime de l'ouest.** En effet, la lame d'eau moyenne est située entre 700 et 800 mm, et la pluviosité est maximale en automne. Pour trouver des précipitations du même type, il faut soit se rapprocher de la mer, soit rejoindre d'autres régions de collines telles le Pays Fort ou la Puisaye. Des différences sont cependant générées par la topographie : le Nord-Ouest de la région, secteur des forêts de La Trappe et du Perche, subit des précipitations importantes avec plus de 800 mm d'eau ; le Sud est abrité par rapport à la cuesta de l'argile à silex (cuesta de Nogent-le-Rotrou à Saint-Victor-de-Buthon) et au plateau de Senonches, plus élevés, orientés presque perpendiculairement aux masses d'air venant de l'ouest.

La pluviométrie est d'environ 50 % supérieure le long de cette cuesta, en regard de celles de Chartres et de Châteaudun. La distribution des isohyètes d'hiver met en évidence un "effet de Foehn" très net en arrière de ce relief accentué.

A la pluviométrie s'ajoute une certaine fraîcheur du climat. L'isotherme 10°C traverse la région de part en part passant par Mortagne, La Ferté-Vidame, Senonches, Frazé, La Bazoche-Gouët. Les minima se situent en janvier, les maxima en juillet. Au nord, cette ligne suit avec une certaine précision les grands massifs forestiers. Le plateau de Senonches se caractérise par un nombre important de jours de gel, et des gelées tardives (juin). Sur le reste du territoire, les éléments de température permettent de parler d'un effet de continentalité progressive vers l'Est. Les températures moyennes à Nogent-le-Rotrou, de l'ordre de 11,02°C, sont plus élevées qu'à Bellême (10,2°C).

De fait, le Perche se situe dans le secteur dit franco-atlantique et plus particulièrement dans le sous-secteur armorico-normand, d'où sa richesse en espèces cherchant des **conditions climatiques fraîches et humides**. Ces caractéristiques climatiques permettent de distinguer quelque peu le Perche des régions voisines. Le Thymerais et le Haut-Maine sont moins arrosés. La Normandie est plus arrosée et plus fraîche. La Beauce est plus chaude et quasi-aride. Cette aridité est d'ailleurs en grande partie liée au fait que les collines percheronnes arrêtent les pluies. Cet effet se fait ressentir principalement dans la Beauce, mais aussi dans le Gâtinais et l'Orléanais.

• 2.2 APERÇU DES DIFFERENTS HABITATS

Près de **172 habitats naturels** différents peuvent être distingués, auxquels s'ajoutent 45 types de milieux liés aux paysages agricoles et artificiels. Si la diversité géologique est principalement à l'origine de ce nombre, le climat et la topographie jouent également un rôle prépondérant dans la juxtaposition de ces habitats diversifiés.

LES MILIEUX FORESTIERS

La forêt occupe une superficie importante du Parc naturel régional (19,7 %) sous forme de grands massifs formant pour l'essentiel une ceinture nord/nord-est, et de plus petites unités le plus souvent situées sur des hauteurs. Ces forêts sont les vestiges de l'immense forêt du Perche - *Sylva Pertica* - qui couvrait jadis tout le Perche. Selon LEMEE, ces déboisements furent accélérés sous l'influence des monastères qui traitaient le minerai de fer de l'argile à silex. Ainsi, défrichements et déforestations réduisirent et dégradèrent les massifs boisés, dont certains disparurent (forêt de Hallais au Sud de Bellême).

Trois étages de végétation se distinguent :

- L'étage du Chêne sessile (essence la plus représentée dans les massifs forestiers) est présent sur les parties les moins arrosées, les sols perméables (sables) et sur les versants bien drainés (Chênaie sessiliflore occidentale). Il s'associe souvent au Chêne pédonculé, au Hêtre ou encore au Châtaignier avec un sous-bois varié.
- L'étage du Chêne pédonculé se rencontre partout, il recherche les sols frais et relativement profonds tant sur calcaire que sur argile à silex. Sur sol acide argileux ou argilo-sableux, différentes formations peuvent être rencontrées : la Chênaie-Charmaie, voire la Charmaie presque pure lorsque le bois est traité en taillis à courte révolution ; la Chênaie à Bouleau sur sol plus humide. Sur sol neutre, il s'agit le plus souvent de Chênaie-Frênaie localement associée au Hêtre dans les secteurs les mieux arrosés. Le Merisier est souvent présent, de même que l'Érable sycomore et l'Érable champêtre.

- L'étage du Hêtre, conditionné par une forte pluviométrie, est présent dans une enveloppe Nord-Ouest (forêts de Bellême, Réno-Valdieu) et avec une moindre représentation plus à l'Est de Longny-au-Perche (Chênaie-Hêtraie). Dans presque tous les cas, il s'agit de Chênaie-Hêtraie sur sols bruns ou bruns calcaires voire rendzines. Aussi, il peut s'associer au Chêne sur sols lessivés et en fond de vallon.

D'autres essences feuillues dites "accessoires" se présentent modestement par plages (aulne, tilleul, merisier, Alisier terminal, Sorbier des oiseleurs). On retrouvera alors diverses associations végétales remarquables : aulnaies à sphaignes, aulnaies à laïches, aulnaies à hautes herbes...

Diverses essences de résineux ponctuent les forêts du Perche. Il s'agit du Pin sylvestre, Sapin pectiné, Douglas, Pin laricio, Épicéa commun, Épicéa de Sitka.

33 habitats forestiers sont recensés dont 19 forêts caducifoliées, 1 forêt de conifères, 13 forêts riveraines ou formations sylvatiques humides. Huit habitats d'intérêt communautaire au sens de la Directive Habitats sont présents :

- Hêtraies acidiphiles subatlantiques (code Corine 41.122)
- Hêtraies neutrophiles, communautés à mélique, Jacinthe des bois... (code Corine 41.13)
- Hêtraies sur calcaire à laïches (code Corine 41.161)
- Chênaies-charmaies à stellaires sub-atlantiques (code Corine 41.24)
- Bois de chataigniers, lorsqu'il existe un intérêt historique ou humain (code Corine 41.9)
- Forêts de frênes et d'aulnes (code Corine 44.3)
- Bois de frênes et d'aulnes des rivières (code Corine 44.33)
- Bois de bouleaux à sphaignes (code Corine 44.A1)

LE BOCAGE ET LES MILIEUX PRAIRIAUX

Le **bocage** fut par le passé la forme traditionnelle de gestion de l'espace rural adaptée à la vocation herbagère du Perche et à l'élevage de bovins. La haie était alors un élément économique important de la vie paysanne : clôture et limite de propriété, elle fournissait aussi bois, fourrage, fruits, gibiers...

Le bocage permet également, par la variété de ses habitats, le maintien de la richesse du patrimoine naturel. Par exemple, ce sont plus de **cinquante espèces ligneuses qui ont été dénombrées dans les haies**. L'arbre majeur du bocage percheron reste le Chêne pédonculé. Ecologiquement plastique, supportant une forte lumière, robuste, il fut planté partout.

D'autres essences sont présentes bien que globalement moins abondantes dans le Perche : le charme, le frêne ou l'aubépine sont souvent d'implantation plus récente.

Le bocage est toujours à la recherche d'un équilibre entre les préoccupations d'une agriculture moderne et les nécessités de valoriser un élément majeur du patrimoine naturel et culturel de la région...

La forte valeur patrimoniale des **prairies** est à relier le plus souvent à la présence de zones humides juxtaposées. Elles sont alors généralement de faible valeur agronomique mais pour la plupart de grand intérêt floristique et faunistiques. Elles résultent d'actions anthropozoogènes répétées s'exerçant sur des groupements hygrophiles spontanés : roselières, cariçaies, ou tourbières.

19 types de prairies naturelles se rencontrent sur le territoire du Parc dont 13 types de prairies humides (et mégaphorbiaies) et 6 prairies mésophiles. La moitié révèle des habitats d'intérêt communautaire :

- Prairie à Molinie bleue
- Lisières humides à grandes herbes et voiles de cours d'eau
- Franges des bords boisés ombragés
- Prairies de fauche atlantiques
- Prairies de fauche de plaines médio-européennes

LES CULTURES, FRICHES, BROUSAILLES ET VEGETATIONS RUDERALISEES

► LES PELOUSES XEROPHILES

Les pelouses xérophiles acides ou calcaires ne sont pas primitives dans le Perche, elles résultent principalement de la dénudation par l'homme de sols couverts de végétation de landes ou de bois.

Ces milieux faiblement représentés ne sont pas particulièrement typiques du Perche. Le sol maigre et pierreux, perméable à l'eau, contraste avec la splendeur florale du printemps sur ces coteaux : la pelouse plus ou moins rase qui s'y développe, regorge de plantes variées, parfois rares. Recherchant la pleine lumière, elles préfèrent l'exposition sud et sont capables de supporter la sécheresse et les excès de calcium du sol. Cette végétation héberge une multitude d'insectes tout aussi remarquables.

► LES PELOUSES XEROPHILES SABLEUSES ET ACIDES

Elles se développent sur les sables siliceux très acides, ou encore plus rarement et sous une forme appauvrie sur les sables à silex ou l'argile à silex remaniée. Ces pelouses occupent alors les îlots incultes de sable nu toujours restreints et conservés parmi les cultures, les landes, la chênaie, ou s'établissent à l'état fragmentaire sur les bords des sentiers.

► LES PELOUSES XEROPHILES CALCAIRES

Ces milieux sont peu abondants et relativement localisés sur les pentes calcaires (calcaire corallien, craie Cénomaniennne et Turonienne) où le sol est nu ou faiblement recouvert de terre végétale. Le contexte biogéographique peu favorable aux espèces thermophiles leur confère un intérêt particulier. Les inventaires réalisés en 1998¹ ont permis de localiser plus de **70 sites**, principalement répartis au sud du Parc en tête des affluents de l'Huisne rive gauche (aval de Nogent-le-Rotrou). Raréfiés par mise en culture depuis une vingtaine d'années, ces biotopes méritent une grande attention car **35 % des sites sont déjà abandonnés** selon les derniers inventaires.

5 types d'habitats ont été décrits parmi lesquels nous pouvons distinguer deux habitats d'intérêt communautaire : les pelouses semi-sèches du *Mesobromion* et les pelouses sèches du *Xerobromion*. Le *Mesobromion* peut se rencontrer sur le coteau de la Bandonnière à Longny-au-Perche, tandis que le *Xerobromion* est bien présent sur les pelouses des Houilles-Blanches au sud de Bellême.

¹ MEERSSEMAN.G, BROUTIN.E, ROBINET.A. / PNRP (1998) – *Analyse écologique et patrimoniale des pelouses calcaires et milieux associés du Perche*. Rapport de stage PNRP.

LES LANDES

Les landes sont des formations végétales dont la strate la plus importante est formée de végétaux ligneux : sous-arbrisseaux et arbrisseaux. Cette strate dépasse rarement 3 mètres de hauteur ; elle peut s'abaisser à quelques décimètres (landes rases).

Les landes de nos régions résultent d'un processus de déforestation "anthropozoogène" ancien et pratiquement continu ; elles ont été entretenues par des pratiques séculaires de l'incendie et du pacage, notamment ovin. Il s'agit donc de formations végétales régressives, établies sur des forêts ruinées ou détruites. Depuis l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles, qui entretenaient ces landes, par la fauche (récolte de litière) et le pacage, un grand nombre de landes d'Europe occidentale sont actuellement en cours de boisement : souvent par les bouleaux, parfois par les sorbiers (*Sorbus aucuparia* surtout), et toujours par les pins (*Pinus sylvestris*) quand des géniteurs se trouvent à proximité.

Globalement, ces milieux sont peu répandus dans le Perche.

On distingue **23 types de landes** dans le Perche répartis en trois groupes :

► LES LANDES SECHES

Le sol est un podzol typique; la nappe aquifère est profonde et n'agit pas sur le profil ; selon leur répartition géographique, ces landes, où la Callune (*Calluna vulgaris*) domine toujours, renferment la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), et/ou le Genêt poilu (*Genista pilosa*). Notons que les **landes sèches à Callune, ajoncs, ainsi que les formations sur calcaire à genévrier** sont des habitats remarquables au titre de la Directive Habitats.

► LES LANDES MESOPHILES

La base du podzol est atteinte, notamment l'hiver, par une nappe d'eau à fort battement, ou bien le substrat est partiellement imprégné par une nappe temporaire. La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) apparaissent mais non les sphaignes; les hygrophytes sont absents suite au fort assèchement estival.

► LES LANDES HUMIDES ET HYGROPHILES

Le battement de la nappe atteint ou dépasse la surface ; un niveau de gley à faible profondeur apparaît dans le profil. Les hygrophytes pénètrent dans la lande, et notamment au moins une sphaigne (*Sphagnum compactum*). Les landes humides atlantiques septentrionales et méridionales sont d'intérêt communautaire.

LES ETANGS ET VEGETATIONS PERIMETRALES

Selon les substrats sur lesquels ils reposent, leurs caractères varient :

- les étangs, constitués dans les légères dépressions des plateaux d'argile à silex, sont alimentés par des suintements, des sources le plus souvent tarées en été, si bien que leur niveau présente des oscillations saisonnières accentuées. Leur lit est une grève en pente douce mélangée de silex brisés et de sable, dont la partie centrale est plus ou moins limoneuse.

- les étangs, reposant en fond de vallée sur les sables du Perche colmatés, accusent des différences de niveau saisonnières moins accentuées, du fait de l'importance de la nappe ou de cours d'eau qui les alimentent. Leur lit est de sable limoneux.

Il est possible d'observer, parmi les **29 habitats d'eau stagnante** décrits localement, des communautés amphibiennes pérennes ou annuelles septentrionales relativement rares (communautés à littorale, *eleocharis*...), remarquables au titre de la Directive habitats.

Ces étangs renferment, dans le Perche, selon leur texture et l'acidité de l'eau, de nombreux faciès (tourbière à sphaignes, molinaie, cariçaie, jonchaie, lande humide, aulnaie-saulaie,...) juxtaposés et imbriqués du milieu aquatique au milieu terrestre. Ces divers biotopes présents au sein d'un même étang induisent un cortège de plantes méso-hygrophiles caractéristiques dont certaines sont rares du fait de la destruction de ces milieux semi-aquatiques sur le territoire français. Ainsi **24 types de végétations de ceinture des bords des eaux** peuvent être identifiées dont les végétations à marisque relativement rares.

LES EAUX DOUCES COURANTES

Le réseau hydrographique du Perche est dense et complexe. Il résulte d'une part de l'abondance des pluies et de l'existence de nappes émergeant sous forme de sources à débits importants. Avec ses 500 km de cours d'eau non domaniaux, le territoire du Parc alimente le bassin de la Seine par l'Eure, le bassin de la Loire par l'Huisne.

C'est ainsi que 16 habitats peuvent être observés dont 2 habitats remarquables : **les végétations immergées des rivières à *Ranunculus fluitantis* et les végétations des dépôts eurosibériens annuels des vases fluviales à *Bidens* et *Chenopodium*.**

LES TOURBIÈRES

Situées en annexe d'étangs, isolées au milieu de prairies, réduites parfois à quelques mares autour d'une source ou dans des zones enclavées, de nombreuses tourbières acides à neutro-alkalines subsistent dans le Perche.

Au point de vue topographique, les tourbières de pente sont les plus intéressantes et typiques du Perche. Adossées au versant, elles s'apparentent en effet aux tourbières de montagne et diffèrent ainsi des grandes tourbières plates de Basse-Normandie (Briouze) et des vallées du bassin de Paris.

45 types de végétations peuvent être répertoriés dont 21 réellement liées aux bas marais, tourbières de transition et sources, et parmi lesquels nous pouvons remarquer **quelques habitats d'intérêt communautaire** : sources calcaires, bas marais alcalins, tourbières de transition (radeaux et tremblants), et communautés à *Rhynchospora*.

3. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de l'étude était de mettre à disposition du Parc, pour l'ensemble de son territoire, une synthèse des connaissances sur le statut et la répartition des espèces d'insectes du super-ordre des orthoptéroïdes (à l'exception des blattes).

A l'issue de l'étude, le Parc devait disposer, pour l'ensemble de son territoire, d'une liste commentée des espèces, d'une cartographie provisoire, et d'une base de données informatisée des observations de terrain. La base de données permettra de retrouver très précisément la localisation de chaque relevé de terrain et pourra donc servir de base pour un suivi ultérieur des espèces les plus rares. Les données ornaïses recueillies depuis le lancement du projet d'atlas normand devaient également être intégrées, sous condition de l'accord des observateurs. La recherche de la courtilière devait passer par une annonce dans le journal du Parc à l'attention des jardiniers.

Les résultats de cette étude sont présentés sous la forme d'une fiche par espèce qui reprend une carte de répartition pour le territoire du Parc Naturel Régional du Perche ainsi que des informations sur la systématique, la répartition en France et des synthèses sur l'écologie, les techniques de détection et le statut dans le Perche.

4. ORIGINE DES DONNEES UTILISEES

• 4.1 DONNEES HISTORIQUES ISSUES DE LA BIBLIOGRAPHIE

La seule synthèse régionale sur ces insectes, le "**Catalogue des orthoptères et des dermoptères de la Normandie**" de Henri GADEAU DE KERVILLE date de 1932 et ne mentionne le Perche qu'en reprenant quelques indications des travaux de l'abbé Arthur-Louis LETACQ du début du 20^e siècle (1921). Quelques observations de J. et G. MOREAU des années 1970 complètent ces données historiques. La date seuil retenue pour distinguer une donnée comme ancienne est 1980. Historiquement cette date correspond au début d'une période de prospections naturalistes intenses dans l'Orne suite à la création de l'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO).

• 4.2 DONNEES RECUEILLIES DANS LE CADRE DU PROJET D'ATLAS NORMAND

Un second lot d'observations est extrait de la base de données de la Coordination Orthoptères Normandie à qui nous devons en grande partie nos connaissances sur les orthoptères – les criquets, sauterelles et grillons –, phasme, mante et forficules de Normandie depuis 1994. En effet, c'est à cette date que s'est constitué ce groupe informel dont le but est de recueillir l'ensemble des données sur ces espèces afin de réaliser un atlas de répartition. Sous cette impulsion, beaucoup de naturalistes normands, la plupart non-entomologistes au départ, se sont penchés plus attentivement sur ces ordres et nous avons actuellement une idée d'ensemble assez précise du statut, de la répartition et des exigences écologiques de cette faune pour notre contrée.

Les informations obtenues à partir de cette base de données sont le fruit des prospections de nos collègues naturalistes Pierre-Olivier COCHARD, François GABILLARD, Marc MAZURIER, François RADIGUE ainsi que Jeanne et Gaston MOREAU qui ont tous bien voulu que leurs données soient reprises pour ce travail.

Les inventaires effectués lors des sorties collectives de la Coordination Orthoptères Normandie dans la vallée de l'Huisne en septembre 1995 et sur les coteaux de Céton (la Roche et le Mont Rée) en septembre 1999 ont aussi été intégrés.

En dernier lieu, des observations d'espèces remarquables réalisées par Cyrille DUSSAIX dans la Sarthe autour de La Ferté Bernard, hors du territoire du Parc mais géographiquement proches ont été prises en compte.

• 4.3 PROSPECTIONS DE TERRAIN MENEES POUR LE PARC EN 2000

Mais les données utilisées dans ce travail résultent, en grande partie, d'une prospection systématique du territoire du Parc Naturel Régional du Perche effectuée en août, septembre et octobre 2000.

Pour une espèce bien connue des jardiniers mais difficile à détecter en fin d'été, la courtilière, une annonce a été faite dans le journal "Le Perche" du 26 octobre 2000. Plusieurs personnes ont répondu à cet appel qui demandait également des informations sur la mante religieuse ou le phasme de France.

Les prospections ont été effectuées dans la mesure du possible dans les secteurs déjà inventoriés par le Parc pour leur richesse faunistique et floristique (ZNIEFF, coteaux remarquables ...), mais également guidé par une approche pragmatique cherchant à optimiser à la fois la couverture du territoire d'étude et de contacter le maximum d'espèces par maille.

Ainsi, sur les 46 mailles de la cartographie du Parc, seules 3 mailles frontalières vers l'est ne fournissent aucune donnée.

A l'occasion, d'autres espèces ont été notées, si leur identification pouvait se faire immédiatement sur le terrain : amphibiens, reptiles, papillons, araignées, escargots, Ces observations ne seront pas discutées ici mais apparaîtront uniquement sous forme de données brutes (dans la base de données informatisée) que le Parc pourra exploiter dans le cadre de ses inventaires du patrimoine naturel.

5. PRINCIPES DE LA CARTOGRAPHIE UTILISEE

Les cartes de répartition présentées dans ce travail indiquent la présence ou au contraire la non détection d'une espèce pour une maille donnée. Le maillage correspond au découpage des cartes de l'Institut Géographique National – IGN - (une maille = 1/8 de carte au 1/50 000). Les mailles correspondent à un rectangle d'un décigrade en latitude et d'un décigrade en longitude et elles circonscrivent une surface d'environ 6,5 km de large sur 10 km de long. Le découpage du Parc Naturel Régional du Perche qui en résulte est indiqué sur la Figure 1, en superposition avec des repères géographiques.

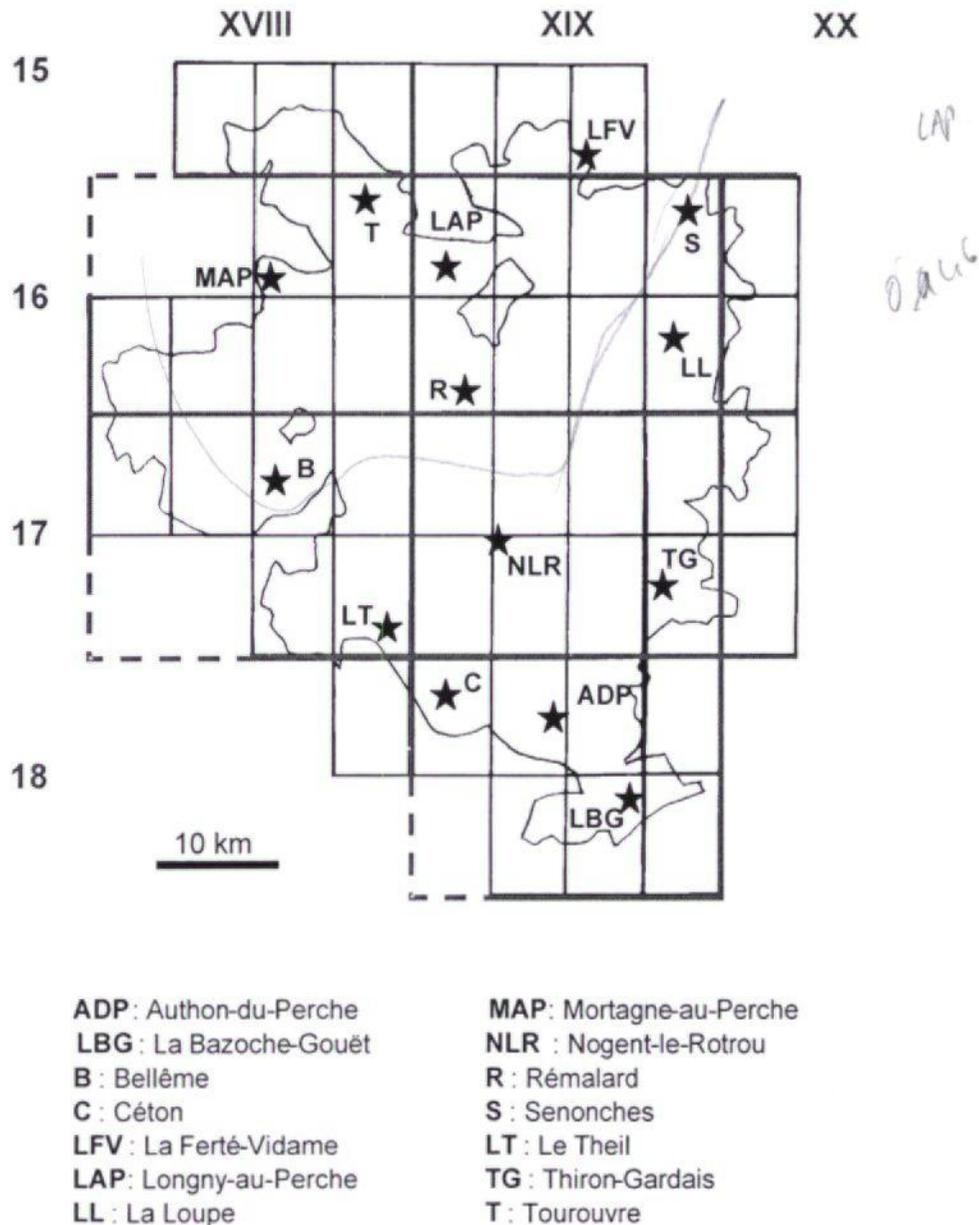


Figure 1 : Maillage du Parc Naturel Régional du Perche selon le découpage de l'Institut Géographique National.

Une carte à l'échelle 1/50 000 de l'IGN correspond à un rectangle rouge. Le code désignant cette carte est donné par la combinaison des chiffres romains indiqués en haut et des chiffres arabes à gauche de cette figure. Dans une carte on distingue les huit mailles ou cadrans (rectangles noirs) en les numérotant de gauche à droite et de haut en bas. Ainsi la commune de Longny-au-Perche se trouve sur la carte XIX-16 (ou 1916) maille 1. Rémalard est sur la même carte mais au cadran 5.

L'avantage de ce maillage est qu'il est de repérage facile avec une carte IGN. D'autre part, comme ce procédé est employé pour la plupart des atlas faunistiques français et normands

(par exemple les atlas des mammifères, des amphibiens et reptiles et des oiseaux nicheurs de Normandie), il permet des confrontations rapides avec les différentes cartographies.

En plus de l'information présence / absence, trois figurés différents permettent de distinguer les données actuelles, anciennes et celles qui sont hors du Parc mais géographiquement proches (voir Figure 2). Pour cette dernière catégorie seules les observations d'espèces remarquables ont été prises en compte.

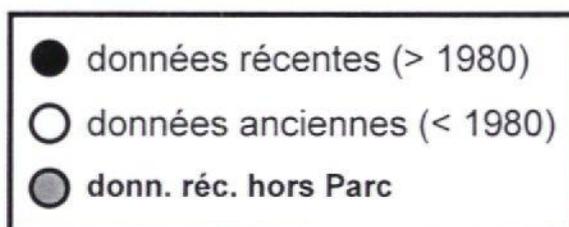


Figure 2 : Légende des cartes de présence.

6. PRESENTATION DES ESPECES

Dans la présentation des espèces, nous suivons la conception des ordres adoptée par une grande partie des travaux scientifiques récents [et également par les deux ouvrages "grand public" que nous conseillons en lecture d'accompagnement de cette étude, BELLMANN & LUQUET (1995) et CHINERY (1997)] et selon laquelle les orthoptères aux sens strict appartiennent à l'ordre *Orthoptera* qui comprend deux sous-ordres: *Ensifera* et *Caelifera*. Ces deux sous-ordres sont considérés par DEFAUT (1999) et d'autres auteurs qui suivent en cela les travaux de HARZ comme deux ordres différents du super-ordre *Orthopteroidea*.

Pour les ordres apparentés nous utilisons la terminologie adoptée par l'Union Entomologique de France dans le *Catalogue permanent de l'Entomofaune française* (CHABROL 1998a et 1998b): *Mantodea*, *Phasmoptera*, *Dermaptera*.

Les noms communs sont ceux proposés par LUQUET (1994), noms qui sont également utilisés dans l'ouvrage de référence en français *Le Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale* aux éditions Delachaux et Niestlé (BELLMANN & LUQUET 1995). C'est cet ouvrage qu'il convient d'utiliser pour avoir des photos et descriptions des espèces. La Mante religieuse, le phasme et les perce-oreilles sont illustrés dans CHINERY (1997).

• 6.1 PRESENTATION DE LA FICHE "ESPECE"

INDICATIONS SYSTEMATIQUES

Les rappels systématiques sont donnés en entête de la fiche selon la présentation suivante :

ORDRE	Nom scientifique Descripteur et année de description Nom commun
SOUS-ORDRE	
FAMILLE	

Les différentes rubriques, détaillées ci-après, rappellent la répartition de l'espèce à l'échelle de la France, ses exigences écologiques, les méthodes de prospection idéales et son statut dans le Perche.

REPARTITION EN FRANCE

L'indication de l'aire de distribution française des insectes abordés est tiré des ouvrages de BELLMANN & LUQUET (1995) et DEFAULT (1999) pour les criquets, sauterelles, grillons, mante et phasme. Le travail de DUSOULIER (1999) a parfois permis d'obtenir certaines précision. Pour les Forficules, c'est la *Faune de France* de ALBOUY et CAUSSANEL (1990) et le *Catalogue permanent de l'entomofaune française* (CHABROL 1998) qui ont fourni ces informations.

HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

Cette rubrique présente les milieux fréquentés et les préférences écologiques de ces insectes d'après les observations réalisées en Normandie. Ces indications se rapportent donc uniquement à la région. Cette précision est importante car de nombreuses espèces d'orthoptères montrent un important glissement écologique entre le sud et le nord de leur aire de distribution. Ainsi, certaines espèces qui vivent dans des biotopes hygrophiles à mésohygrophiles dans le midi, sont trouvés en Normandie dans des zones xérophiles.

METHODES DE PROSPECTION ET D'IDENTIFICATION

D'une manière générale les orthoptères sont visibles et audibles entre la mi-juillet et mi-octobre, la durée de cette saison de prospection pouvant varier fortement en fonction des conditions climatiques. Une belle journée ensoleillée correspond aux conditions idéales. En effet, la plupart des espèces émettent une stridulation qui permet de les localiser et, le plus souvent, de les identifier rapidement. Les orthoptères se prospectent donc relativement aisément en parcourant un site favorable l'oreille attentive et l'œil aux aguets à la période adéquate.

Les orthoptères sont un groupe d'insectes dont la détermination est relativement facile et il n'est que rarement indispensable de conserver les individus pour les observer sous binoculaire. Le plus souvent, la seule capture, voire un simple coup d'œil attentif, associés à l'écoute des chants, suffisent à nommer une espèce.

Néanmoins certaines autres nécessitent, pour être détectées, des méthodes de prospection particulières ou un inventaire à une période de l'année différente. Ces spécificités ainsi que les possibles difficultés de repérage ou de détermination seront précisées dans cette rubrique.

STATUT DANS LE PERCHE

Dans ce chapitre sera discuté le statut patrimonial et la rareté de chaque espèce dans le Perche par rapport à sa situation en Normandie et en France. D'autre part, des indications sur le statut des espèces en Ile-de-France ou en Belgique seront extraites, pour comparaison, des ouvrages de LUQUET (1994), DECLEER *et al.* (2000) et DEFAULT (1999). Le degré de rareté retenu est déterminé à partir du nombre de mailles où l'espèce a été observée, pondéré à la fois par son abondance et la fréquence de ses biotopes, mais également par la connaissance que nous avons acquise en Normandie sur des espèces qui semblent rares avec des méthodes habituelles de prospection, mais s'avèrent être communes quand on applique des méthodes de prospection particulières.

Six niveaux de rareté ont été retenus : très commun, commun, assez commun, assez rare, rare et très rare, plus une mention pour une espèce non retrouvée (disparu). Le statut de trois espèces de forficules n'a pas été évalué (N.E.). Le cas échéant, le niveau de rareté est suivi par une indication sur le statut en limite d'aire, ou le lien exclusif à un habitat naturel particulier.

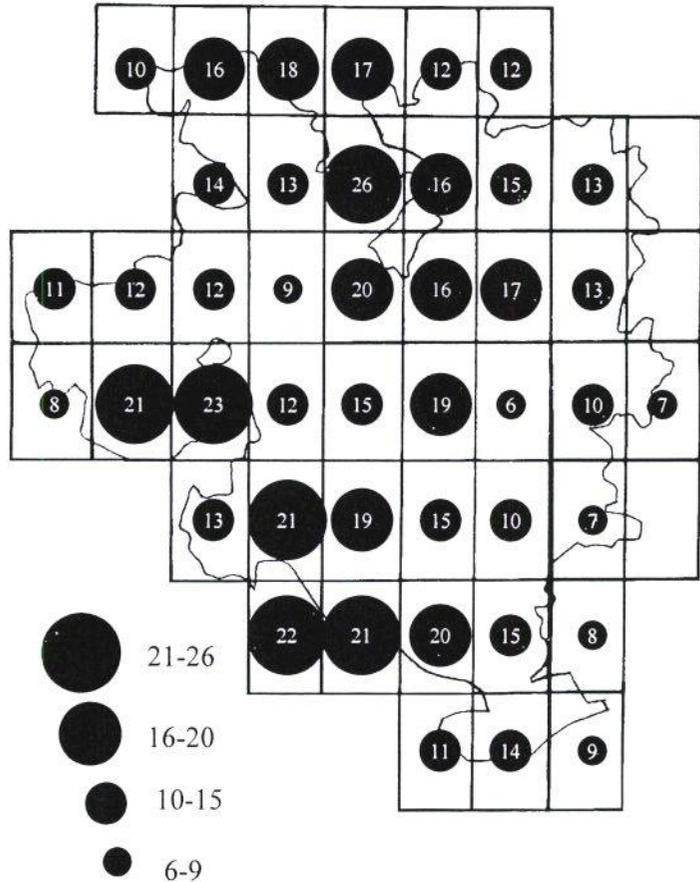
En dernier lieu, les éventuelles protections sont précisées. Pour la protection des orthoptères, trois réglementations existent (FIERS *et al.*, 1997) :

- les espèces citées en annexe IV de la directive "Habitats-Faune-Flore" n° 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage,
 - ▶ Une seule espèce concernée, la magicienne dentelée (*Saga pedo*), présente uniquement dans le midi en France.
- les espèces de l'arrêté du 22/07/93 relatif à la liste des insectes protégés sur le territoire national
 - ▶ *Saga pedo* plus deux autres espèces méridionales
- les espèces de l'arrêté du 22/07/93 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste des insectes protégés sur le territoire national.
 - ▶ Six espèces concernées, dont cinq connues du Perche.
Cette protection régionale sera indiquée dans le tableau récapitulatif des espèces (page 56).

• 6.2 PRESSION D'ECHANTILLONNAGE DES ORTHOPTERES DANS LE PNR DU PERCHE

La carte ci-contre montre le nombre d'espèces trouvées par maille de prospection. On peut considérer qu'une maille est bien prospectée si elle atteint ou dépasse 15 espèces, nombre qu'il est possible d'atteindre même sur une maille "banale" étudiée intensivement.

Les connaissances sur l'orthoptérofaune du Parc pourront donc encore être améliorées grandement dans les années à venir, mais il est peu probable que le statut global de rareté que nous proposons pour chaque espèce dans le Perche soit mis en cause par une prospection plus intense.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Phaneroptera falcata
(Poda, 1761)
Phanérotère commun

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France sauf le nord. Cette espèce semble être en progression vers le nord de son aire européenne, notamment en Belgique (DECLEER *et al.*, 2000).

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Dans le Perche, le Phanérotère commun fréquente uniquement les coteaux thermophiles à herbe haute. Plus au sud, il peut être trouvé également dans des milieux humides.

• **METHODES DE PROSPECTION**

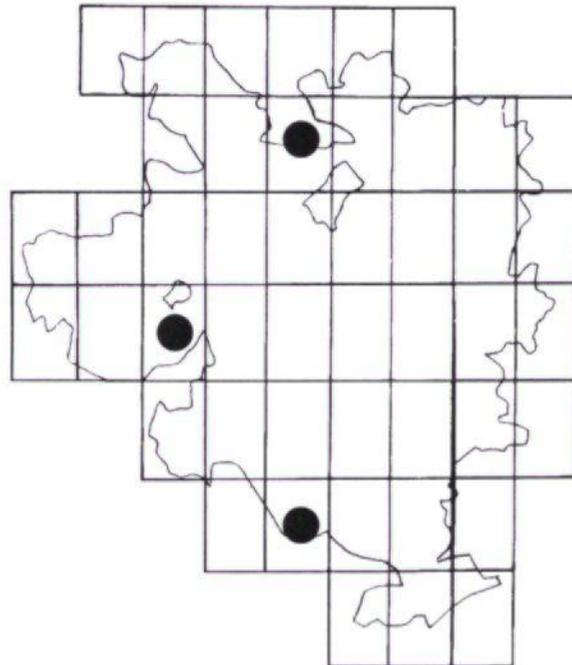
Cette sauterelle se repère facilement lors des prospections, car quand elle est dérangée elle se déplace avec un vol papillonnant caractéristique. Elle est exclusivement repérée à vue car son chant essentiellement nocturne est très discret et audible seulement à 1 m de l'animal.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Rare

Le Phanérotère commun n'est actuellement connu que de trois localités du Perche : coteau de la Bandonnière à Longny-au-Perche (ou l'espèce n'a pas été observée en 2000), pelouse des Houilles Blanches et coteaux de Céton. Cependant il est vraisemblable que cette espèce soit aussi présente sur d'autres biotopes semblables comme les coteaux du Crochemélier à Igé ou les coteaux des environs de Frétigny et de Coudray-au-Perche. Il serait intéressant d'étudier plus finement les sites que cette espèce fréquente. Cette démarche nous permettrait d'obtenir des indications plus précises quant aux conditions écologiques nécessaires à son implantation.

Le Phanérotère commun est assez répandu en Haute-Normandie, mais les populations percheronnes sont actuellement les seules de l'Orne et nous ne connaissons qu'une autre station en Basse-Normandie, près de Trouville (14).



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Leptophyes punctatissima

(Bosc, 1792)

Leptophye ponctuée

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

La Leptophye ponctuée est une espèce qui affectionne les buissons et les arbustes et qui peut se trouver aussi bien dans les haies, les ourlets forestiers que dans les jardins.

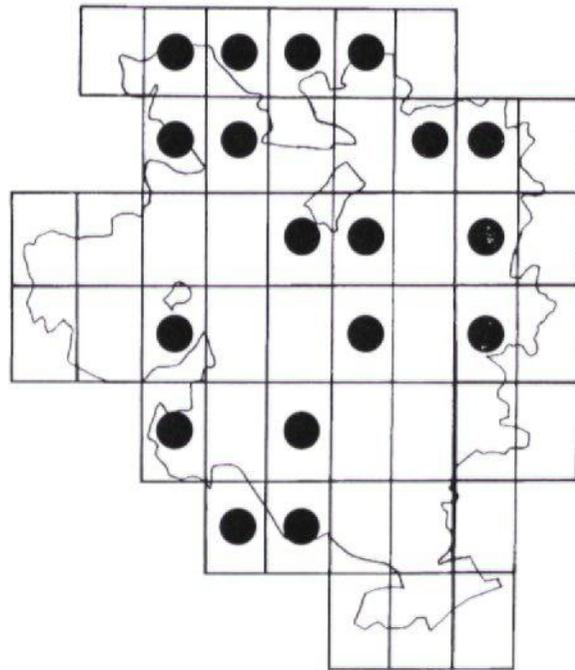
- **METHODES DE PROSPECTION**

De couleur dominante verte, la Leptophye ponctuée n'est pas d'observation aisée car elle se tient préférentiellement dans les buissons et possède une stridulation quasi inaudible à l'oreille humaine, même si certains enfants arrivent à l'entendre. Elle est repérable sur les feuilles de ronce ou d'autres arbustes lors de journées fraîches. Une prospection systématique peut être effectuée à l'aide d'un détecteur à ultrasons (fréquence d'émission des stridulations : entre 30 et 40 kHz), de préférence le soir. Le détecteur n'a été utilisé que vers la fin des prospections 2000 dans le Perche. Elle peut aussi être recherchée par battage des branches et fauchage avec un filet.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Commun

Du fait de sa discrétion, cette sauterelle ne fournit que peu de données dans le Perche. Mais la fréquence de ses biotopes (arbustes et ronciers), son adaptation aux milieux anthropisés, ainsi que les résultats d'inventaires menés ailleurs par l'utilisation systématique du détecteur (BALDOCK 1999), nous permettent d'avancer qu'elle doit être commune sur l'ensemble du territoire du Perche, comme sur l'ensemble de la Normandie.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

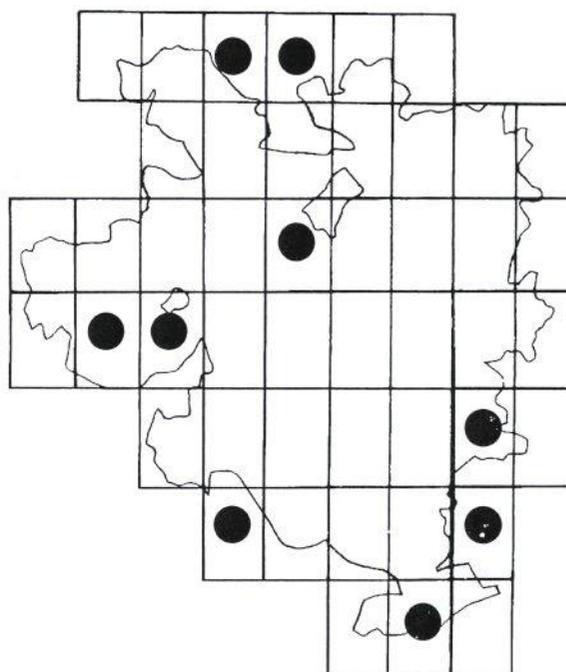
Meconema thalassinum
(De Geer, 1773)
Méconème des chênes

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Méconème des chênes est une espèce arboricole qui semble affectionner plus particulièrement les chênes et les tilleuls mais qui se trouve aussi sur de nombreuses autres espèces d'arbres (noisetiers, charmes, saules...). Elle vit dans les milieux boisés (haies et lisières de bois) et dans les jardins.



- **METHODES DE PROSPECTION**

Bien que cette sauterelle semble commune sur l'ensemble du territoire français, elle est généralement peu notée car d'observation difficile du fait de son mode de vie arboricole. D'autre part, elle n'émet pas de stridulations mais elle produit une émission sonore quasi-inaudible en tambourinant sur une feuille avec l'une de ses pattes postérieures. Les méthodes de prospection utilisées pour détecter cette espèce sont donc originales et peu usitées habituellement pour les orthoptères : battage des branches (méthode dite du parapluie japonais) et observation des feuilles et des troncs, de nuit, à la lampe. Les entomologistes anglais font des prospections en examinant les sauterelles écrasées sur des routes secondaires bordées par des chênes.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Commun

Dans le Perche, comme dans toute la Normandie, le Méconème des chênes doit être beaucoup plus courant que ne le laisse supposer sa carte de répartition. Une enquête menée récemment dans la Manche a montré que le Méconème du chêne est présent partout où il y a des arbres feuillus, même en absence de bois et forêts (MORERE & LIVORY 1996). On peut donc raisonnablement penser que c'est une espèce commune pour l'ensemble du Perche.

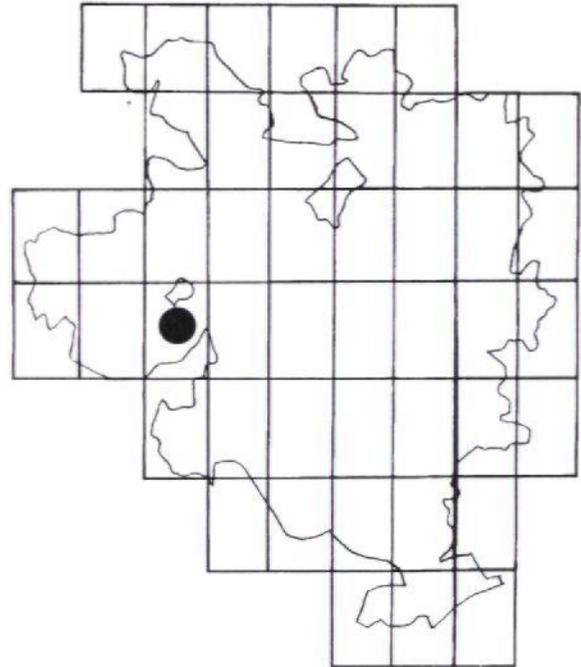
Un affinage de sa présence nécessiterait une prospection spécifique.

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Meconema meridionale
Costa (1860)
Méconème fragile

• **REPARTITION EN FRANCE**

Initialement citée uniquement du sud-est de la France, cette espèce a été découverte dans de nombreuses autres régions ces dix dernières années. Elle n'a été découverte en Normandie qu'en 1995, par P.-O. COCHARD à Alençon (LEGUEDOIS 1998). Depuis, elle est régulièrement mentionnée de Normandie, principalement dans les grandes agglomérations. Cette présence citadine suggère une dissémination passive de l'espèce par l'homme. Mais il est fort possible que le Méconème fragile soit auparavant largement passé inaperçu.



• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Tout comme le Méconème des chênes, le Méconème fragile est une espèce arboricole. Il semble fréquenter préférentiellement les noisetiers et les charmes mais peut se trouver sur d'autres essences. En Normandie, il a été principalement trouvé dans des milieux fortement anthropisés : jardins, parcs et arbres urbains.

• **METHODES DE PROSPECTION**

Le Méconème fragile est vraisemblablement largement sous-estimé. En effet, comme son cousin le Méconème des chênes, cette espèce est très discrète (mode de vie arboricole, mœurs nocturnes, émissions sonores -tambourinements- quasi-inaudibles) et nécessite les mêmes méthodes de prospection spécifiques. Mais son repérage est d'autant plus ardu qu'elle présente l'aspect d'un juvénile de Méconème des chênes et qu'elle semble fréquenter surtout des milieux anthropisés peu prospectés généralement par les naturalistes.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très rare

L'unique station de Méconème fragile a été découverte au cours de cette étude en août dernier dans les haies du camping municipal de Bellême, de nuit à la lampe. Il partage ce milieu avec le Méconème des chênes mais semble plus abondant que ce dernier car sur les cinq individus observés du genre *Meconema* seul un appartenait à l'espèce *M. thalassinum*. Il est fort probable que cette sauterelle soit présente dans de nombreux autres cités et jardins percherons.

Actuellement une dizaine d'observations ont été effectuées en Normandie pour cette espèce dont trois pour l'Orne (Alençon, Bellême et Argentan).

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Conocephalus discolor

(Thunberg, 1815)

Conocéphale bigarré

• REPARTITION EN FRANCE

Toute la France à l'exception, peut-être, de la Somme et du Nord. En forte expansion actuellement en Belgique et en Angleterre.

• HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

Toutes les zones à végétation haute, que ce soient des prairies humides, mésophiles ou sèches conviennent au Conocéphale bigarré. Les milieux rudéralisés, bords de route notamment, sont aussi souvent fréquentés par cette espèce. En Bretagne elle est même régulièrement notée en bordure de champs de maïs (DUSOULIER 1999).

• METHODES DE PROSPECTION

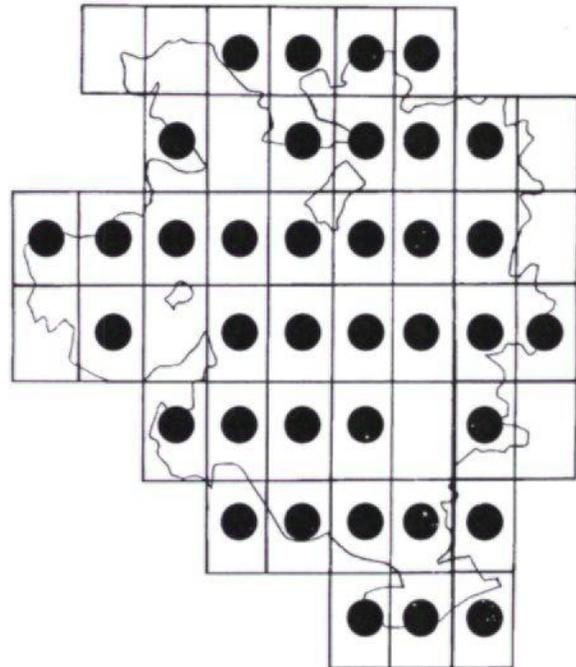
Cette espèce, d'inventaire facile, se repère aussi bien à vue qu'à l'oreille grâce à sa stridulation caractéristique. La faible intensité du cliquetis qu'elle émet tout en étant perchée sur des tiges de plantes herbacées (graminées, joncs...) nécessite cependant une oreille attentive (ou l'utilisation d'un détecteur à chauves-souris pour le naturaliste de plus de 45 ans, âge à partir duquel les aigus sont moins bien discernés). D'autre part, une confusion est possible avec le Conocéphale des roseaux qui forme parfois des populations macroptères et qui possède un chant identique. En dehors des milieux hygrophiles où les deux espèces du genre peuvent cohabiter, cette espèce s'identifie facilement dès les premiers stades à son dos noir sur flancs verts.

• STATUT DANS LE PERCHE

Très commun

Cette sauterelle peu exigeante est répandue dans tout le Perche.

Comme elle s'adapte particulièrement bien aux biotopes rudéralisés, elle fait partie des rares espèces non directement touchées par les profondes mutations des pratiques agricoles survenues depuis un demi siècle.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Conocephalus dorsalis
(Latreille, 1804)
Conocéphale des roseaux

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France, mais c'est une des rares espèces à répartition plutôt septentrionale qui se raréfie au fur et à mesure qu'on se déplace vers le sud.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Conocéphale des roseaux est une espèce beaucoup plus exigeante que l'espèce précédente. Elle est inféodée aux prairies humides de bonne qualité et la présence de joncs ou laïches de bonne taille semble lui être indispensable pour pondre.

• **METHODES DE PROSPECTION**

D'aspect et de mœurs très proches du Conocéphale bigarré (*Conocephalus discolor*), le Conocéphale des roseaux s'en distingue seulement par ses ailes plus courtes, et, pour les femelles, par la forme de l'oviscapte. Les deux espèces vivant souvent dans les mêmes sites, il est parfois délicat de repérer quelques individus de Conocéphale des roseaux au sein d'une population de Conocéphale bigarré.

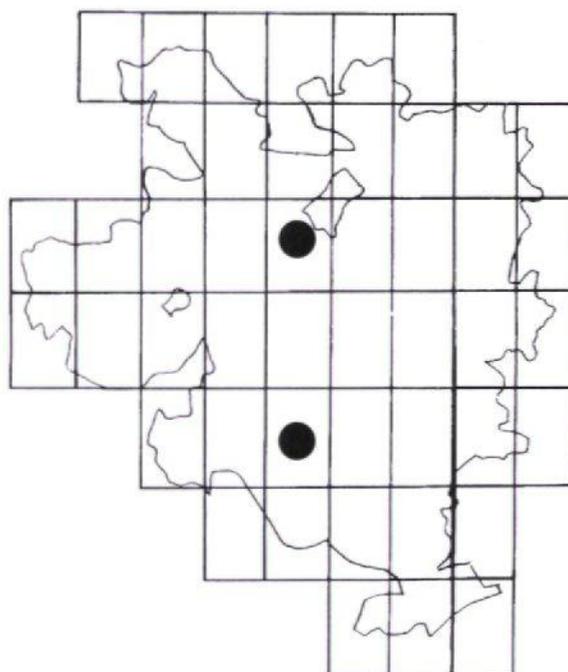
Des formes macroptères, quasi-identiques au Conocéphale bigarré, sont régulièrement observées. Seule l'utilisation d'un détecteur à ultrasons permettrait de repérer facilement des spécimens de cette espèce au sein de populations de *C. discolor* (BALDOCK 1999). Mais cette méthode n'a pas pu être utilisée pour cette étude.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Rare, uniquement dans des prairies hygrophiles

Le Conocéphale des roseaux est très probablement sous-estimé dans le Perche qui comporte de nombreuses zones humides. Cette situation est due au fait qu'il n'y a pas eu de prospection systématique de l'ensemble des milieux favorables et que, de plus, cette espèce passe souvent inaperçue au milieu des populations de Conocéphale bigarré. Cependant, la comparaison avec la répartition connue de *Stetophyma grossum* aux exigences écologiques analogues, laisse à penser que *C. dorsalis* puisse être effectivement beaucoup plus rare.

Le Conocéphale des roseaux est une espèce à surveiller. Son exigence de qualité dans les milieux humides qu'elle fréquente la rend vulnérable.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Ruspolia nitidula
(Scopoli, 1786)
Conocéphale gracieux

• REPARTITION EN FRANCE

Espèce méridionale très rare ou absente dans le nord de la France. La limite nord de son aire passe par le sud de la Bretagne, le sud de la Normandie et la Picardie. Elle fait partie des espèces protégées en Ile-de-France. En Normandie, cette espèce n'est actuellement connue que du Perche et d'une station en vallée de l'Eure près d'Ivry-la-Bataille.

• HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

Le Conocéphale gracieux se trouve, en Normandie, dans la végétation haute sur ou en marge des coteaux thermophiles du sud de la région. Habituellement, c'est plutôt une espèce des milieux humides.

• METHODES DE PROSPECTION

Cette espèce de grande taille se repère aisément de vue en journée. Sa coloration vert tendre, sa tête conique et ses yeux blancs lui confèrent une allure caractéristique. Elle s'envole de la même façon que le phanéroptère commun lorsqu'elle est dérangée, c'est à dire à la manière d'un papillon. De nuit, elle est identifiée grâce à sa stridulation qui consiste en un bourdonnement de forte intensité.

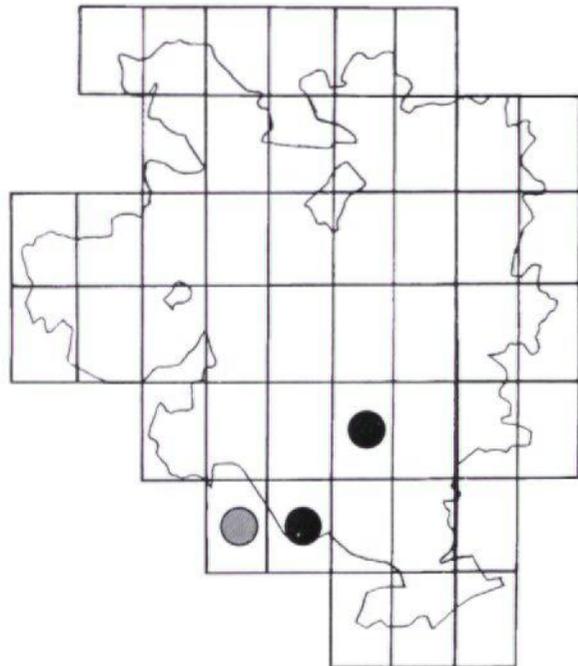
• STATUT DANS LE PERCHE

Très rare

Le Conocéphale gracieux est connu de seulement trois stations dans le territoire du Perche : deux sur les coteaux de la commune de Céton (au Mont Rée et sur le coteau de La Roche), une sur le coteau de la Planche à Nogent-le-Rotrou. Une autre donnée de la carte provient de la commune de la Ferté-Bernard (72), en dehors des limites du Parc.

Cette sauterelle est protégée en Ile-de-France où elle a fortement régressé depuis le XVIII^{ème} siècle.

Les trois stations connues du Parc doivent faire l'objet d'un suivi scientifique pour connaître la taille et la dynamique des populations.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

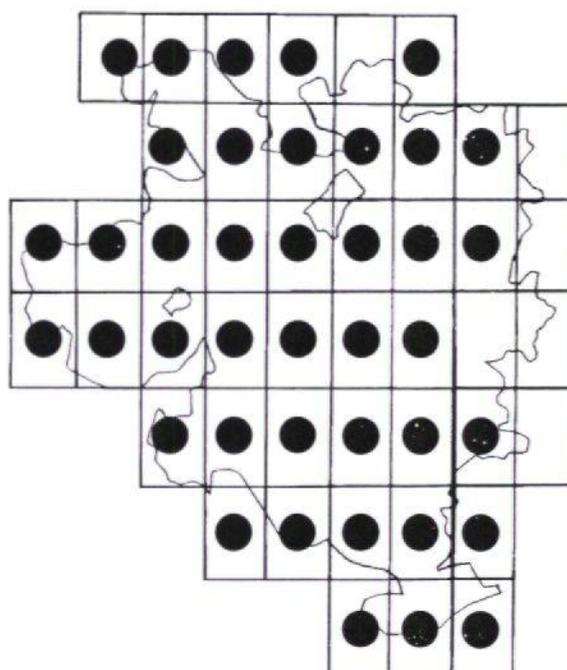
Tettigonia viridissima
Linné (1758)
Grande Sauterelle verte

• **REPARTITION EN FRANCE**

Commune dans toute la France sauf en haute altitude.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Espèce très euryèce, la Grande Sauterelle verte fréquente aussi bien les haies, les prairies sèches et humides que les jardins, elle peut même être trouvée en marge de champs de maïs. Elle apprécie les strates herbacées hautes, les arbres et arbustes. Elle semble préférer les sols secs pour la ponte de ses œufs. La Grande Sauterelle verte colonise relativement bien les milieux anthropisés.



• **METHODES DE PROSPECTION**

Bien que de forte taille cette sauterelle n'est pas fréquemment observée visuellement car elle est souvent perchée dans les arbres et se confond avec son environnement grâce sa couleur verte, de plus, les densités ne sont jamais élevées. Cependant, sa stridulation, particulièrement sonore, s'entend de très loin (50 m environ) et est même repérable en voiture. Ainsi, la grande majorité des données pour la Grande Sauterelle verte sont liées à l'écoute de son chant puissant, comparable au bruit d'un rotor d'hélicoptère volant au loin. Malheureusement, la Grande Sauterelle verte ne chante régulièrement qu'à certaines périodes de la journée, pas avant midi et plus sûrement en fin d'après-midi et en première partie de nuit, ce qui fait qu'elle n'est pas toujours inventoriée sur une maille, même bien prospectée en matinée.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très commun

La Grande Sauterelle verte est répandue sur l'ensemble du Perche.

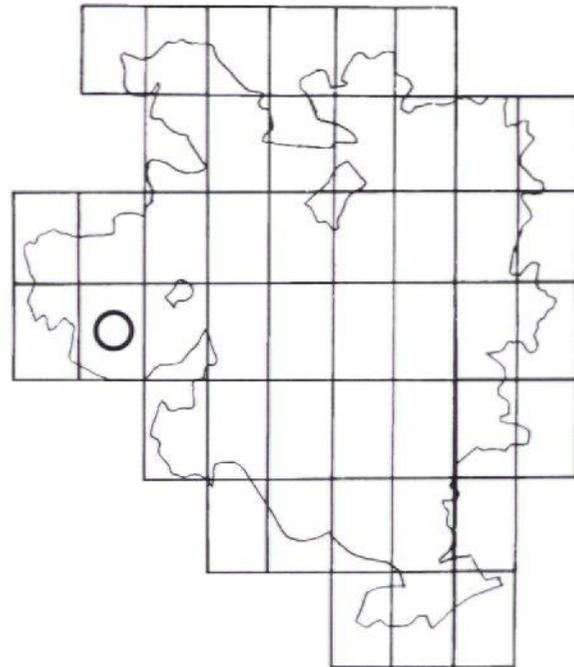
Cette espèce n'est actuellement pas en danger immédiat pour la région considérée mais son régime insectivore en fait une espèce sensible. Malgré son apparente omniprésence, il est fort probable qu'elle ait fortement régressé durant les dernières décennies.

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Decticus verrucivorus
(Linné, 1758)
Dectique verrucivore

• REPARTITION EN FRANCE

Toute la France, surtout montagnarde dans le sud, mais en très forte raréfaction dans la moitié nord depuis les dernières décennies. En Normandie, cette espèce était considérée comme assez commune dans la première moitié du XXe siècle (GADEAU DE KERVILLE 1932), mais elle est actuellement présumée éteinte en Bretagne, en Basse-Normandie (aucune donnée depuis la fin des années 1980) et rarissime en Picardie ou en Ile-de-France où elle est protégée. Seules deux stations sont connues en ce moment de Normandie, toutes deux en Haute-Normandie.



• HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

En Normandie, le Dectique verrucivore n'est plus présent que sur des coteaux exposés vers le nord. Il semble que ce soit une espèce qui apprécie l'humidité et les herbes hautes. Cependant il y a trop peu de données sur son écologie normande pour pouvoir en tirer des conclusions. D'après DECLEER *et al.* (2000) le maintien des populations de dectique nécessite un milieu avec, en mosaïque, des zones ouvertes pour la ponte et les juvéniles et des secteurs de végétation plus dense pour les adultes.

• METHODES DE PROSPECTION

Le Dectique verrucivore est une grande sauterelle qui émet une stridulation assez sonore. Elle chante perchée sur les tiges des graminées à environ 40 cm du sol. Elle est relativement facile à repérer sur un site si elle est présente en densité assez importante.

• STATUT DANS LE PERCHE

Disparu, à rechercher sur son ancienne station

Une seule station de Dectique verrucivore a été mentionnée dans le Perche : les pelouses du Crochemelier sur la commune d'Igé (LETACQ 1921). L'espèce n'a pas été retrouvée sur le site en 2000 mais une prospection plus ciblée en période estivale et par un temps propice serait nécessaire pour vérifier son absence. Comme les œufs peuvent passer jusqu'à sept années en terre avant d'éclore (INGRISCH 1984 *in* DETZEL 1998), il faudrait visiter ce site pendant plusieurs saisons avant de conclure à une absence certaine.

Une redécouverte sur ses anciennes stations près de Bellême serait particulièrement intéressante et devrait conduire immédiatement à la mise en place d'un programme de sauvegarde.

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Platycleis albopunctata
(Goeze, 1778)
Decticelle chagrinée

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France. Elle est plus courante dans le sud.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Dans le Perche, la Decticelle chagrinée est inféodée aux milieux les plus chauds et les plus secs : coteaux, friches thermophiles et carrières. Sa bonne aptitude au vol semble lui permettre de coloniser rapidement un nouveau milieu favorable.

• **METHODES DE PROSPECTION**

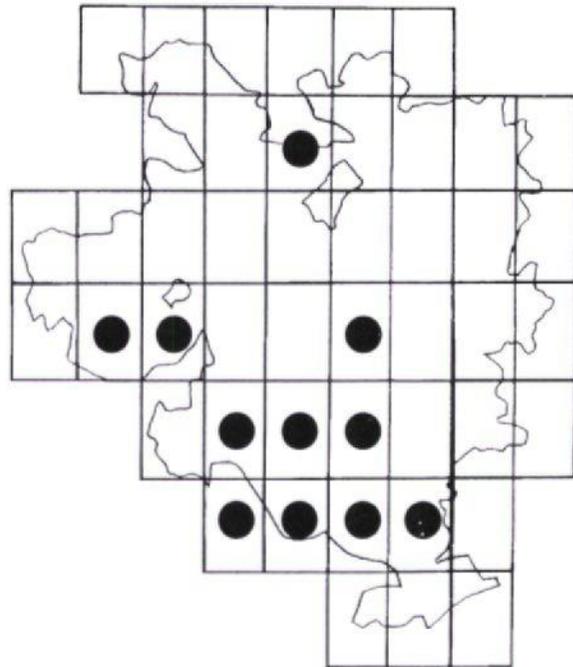
La Decticelle chagrinée s'observe facilement parmi les hautes herbes sèches bien que sa coloration dans les tons généralement bruns à gris, parfois verdâtres, lui donne un habit relativement mimétique. Ce sont ses longues ailes et sa taille assez importante qui la trahissent quand elle se laisse tomber au sol.

Son chant, relativement discret et dans des tonalités aigus, demande de l'attention pour être repéré.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare

Cette espèce a été trouvée surtout dans des secteurs de coteaux. En Normandie et, plus localement, dans le Perche, la Decticelle chagrinée est inféodée aux biotopes les plus thermoxérophiles. Les stations percheronnes regroupent la majorité de la population ornaise. Elle est considérée comme vulnérable en Ile-de-France.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Platycleis tessellata
(Charpentier, 1825)
Decticelle carroyée

• **REPARTITION EN FRANCE**

Présente sur une grande partie de la France, absente du nord mais avec des populations relictuelles dans le Pas-de-Calais.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Espèce particulièrement xérothermophile dans notre région où ses exigences sont beaucoup plus marquées que celles de la Decticelle chagrinée. Elle fréquente les pelouses sèches à herbes hautes, parsemées d'endroits dénudés, mais également les talus et lisières de champs.

• **METHODES DE PROSPECTION**

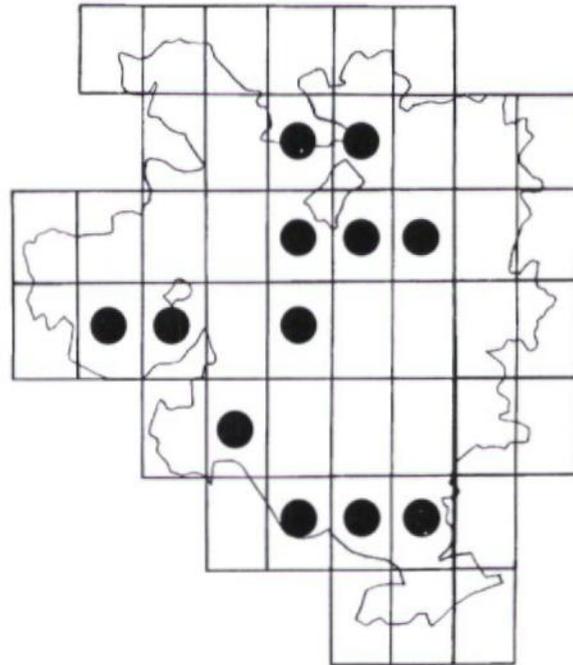
Bien que de petite taille, la Decticelle carroyée est aisément observable dans les hautes herbes. Sa stridulation, d'une intensité sonore très faible, est par contre difficilement discernable.

Il est parfois nécessaire de déterminer l'animal en main car cette sauterelle ressemble fort à la Decticelle chagrinée (*Platycleis albopunctata*). Ce sont sa taille plus faible, son oviscapte court et ses ailes qui atteignent tout juste l'extrémité de l'abdomen (elles le dépassent chez *P. albopunctata*) qui constituent les principaux caractères distinctifs.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez commune

La Decticelle carroyée semble avoir relativement bien colonisé les friches agricoles sèches du Perche. Ainsi, bien qu'elle soit plus rare que la Decticelle chagrinée (*P. albopunctata*) sur l'ensemble de la Normandie, elle semble plus courante que cette dernière dans le Perche. Cette situation pourrait être liée à la position méridionale du Perche au sein de la Normandie. A l'échelle régionale, le Perche abrite donc une population relativement importante pour cette sauterelle en limite septentrionale de son aire.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Metrioptera brachyptera
(L., 1761)
Decticelle des bruyères

• **REPARTITION EN FRANCE**

La Decticelle des bruyères est une espèce à disjonction boréo-montagnarde. En France, l'aire boréale s'étend, au sud, jusque dans les Côtes d'Armor, l'Orne, l'Aube et le Haut-Rhin. L'aire montagnarde comprend le Jura, les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

La Decticelle des bruyères se rencontre dans des milieux ouverts et denses, probablement anciens. Il s'agit très souvent de landes à bruyères sèches ou humides, rarement de pelouses calcicoles. Les observations de la Decticelle des bruyères dans ce dernier milieu proviennent surtout de Haute-Normandie et d'un seul site en Basse-Normandie : les Monts d'Eraines près de Falaise.

• **METHODES DE PROSPECTION**

Cette sauterelle est relativement discrète car elle possède un chant peu sonore et qu'au moindre dérangement elle se laisse tomber dans les herbes ou les broussailles.

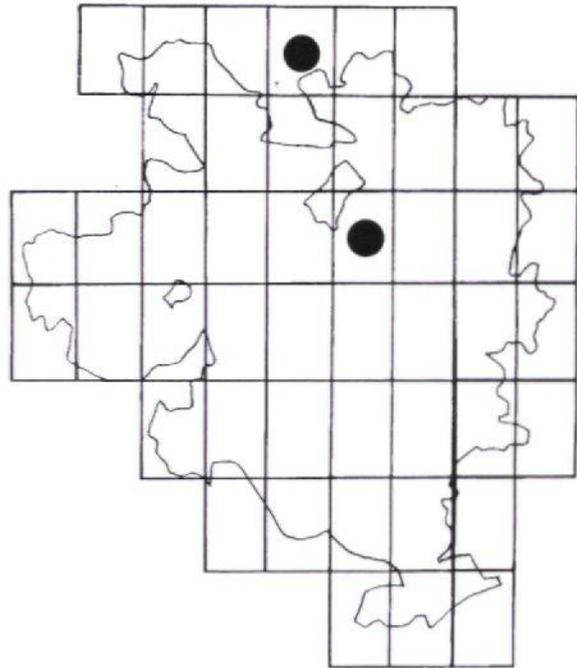
• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très rare, espèce en danger

Cette sauterelle est incapable de voler et elle est, de ce fait, inféodée à des milieux relativement anciens. Cette particularité lui confère une vulnérabilité importante face à la destruction de ses biotopes et un degré de rareté important. En Basse-Normandie l'espèce a été inventoriée dans tous les grands secteurs de landes dont le Perche. Cependant dans cette zone le climat doit lui être moins favorable car elle est peu présente. En effet, une seule station est connue sur le territoire du Parc Naturel Régional du Perche : la tourbière des Audonnières à Moutiers-au Perche (avec présence d'individus sombres, pris dans un premier temps pour *Metrioptera saussuriana*).

Le deuxième site de la carte, découvert par François GABILLARD, se situe en dehors du territoire du Parc, sur la commune de Moussonvilliers, sur des landes en bordure nord du bois de Charencey.

Les populations de ces deux stations doivent faire l'objet d'un suivi scientifique.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Metrioptera roeselii
(Hagenbach, 1822)
Decticelle bariolée

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France sauf quelques secteurs comme la presqu'île du Cotentin.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

La Decticelle bariolée fréquente les prairies généralement hygrophiles à mésophiles. Elle peut aussi se trouver dans des habitats à herbes hautes plus secs comme des coteaux calcaires où elle semble toutefois moins abondante.

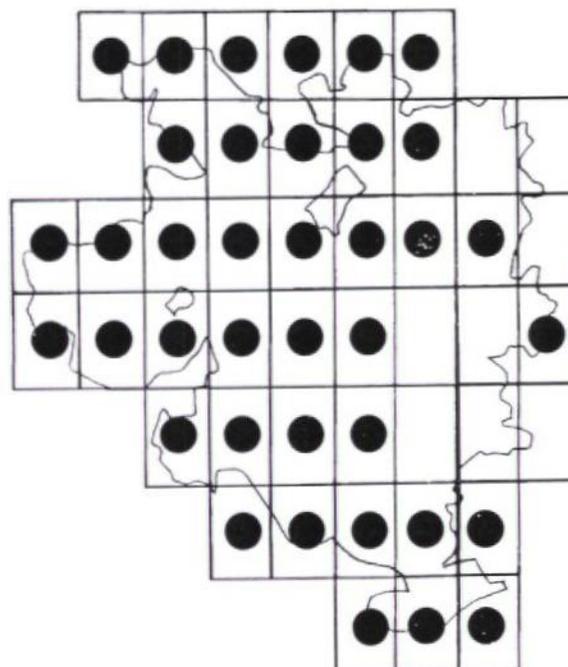
- **METHODES DE PROSPECTION**

Lorsque cette sauterelle est présente en population relativement importante sa stridulation bourdonnante, semblable au bruit d'un compteur électrique, est audible depuis une voiture roulant à faible allure. Cependant la Decticelle bariolée étant relativement précoce, elle est plus difficile à détecter à partir du mois d'août, même si elle peut chanter jusqu'aux derniers jours d'octobre. Des formes macroptères s'observent fréquemment.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Très commun

La Decticelle bariolée ne semble pas avoir d'exigence particulière quant à la qualité des milieux qu'elle habite et elle est capable de prospérer aussi bien sur un talus de bord de route, un coteau calcaire, une prairie amendée qu'une belle prairie humide. Elle est donc très commune car ses biotopes de prédilection ne font pas défaut dans le Perche.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille TETTIGONIIDAE

Pholidoptera griseoptera
(De Geer, 1773)
Decticelle cendrée

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Les biotopes de la Decticelle cendrée sont constitués par les bois, haies et fourrés. Elle fréquente aussi les prairies et les pelouses mais se tient généralement dans les buissons. Elle apprécie particulièrement les ronciers. Elle est d'ailleurs surnommée la "Decticelle des ronces" en Belgique.

Il s'agit d'un des rares orthoptères, avec le Grillon des bois, à fréquenter les milieux boisés, avec tout de même une préférence pour les chemins et lisières.

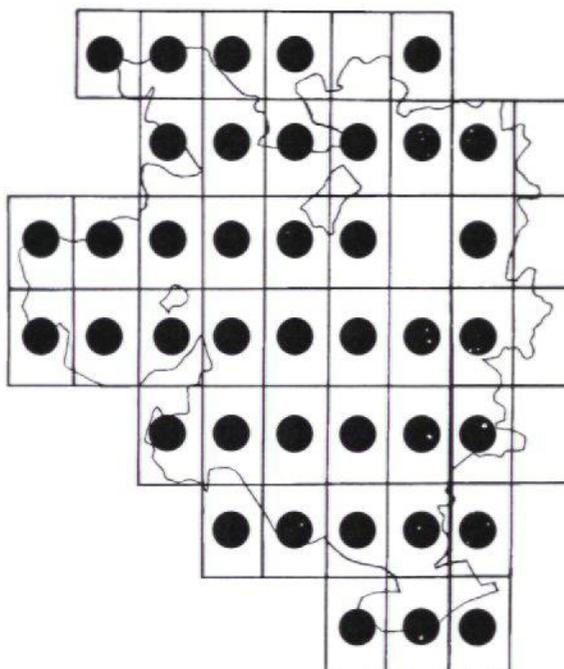
• **METHODES DE PROSPECTION**

Le chant de cette espèce est aisément identifiable : une syllabe courte transposable en "zritt", émise jusque tard dans la nuit. De plus, ses couleurs brunes sauf le ventre qui est jaune et l'absence d'ailes chez les femelles lui donnent un aspect caractéristique. Cette espèce est de plus identifiable dès les stades juvéniles. La Decticelle cendrée supporte bien le froid car elle s'entend même par temps frais et ce, jusque tard en automne.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très commun

La Decticelle cendrée est répandue sur l'ensemble du Perche. Il s'agit d'une des espèces les plus courantes.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille GRYLLIDAE

Gryllus campestris
L. (1758)
Grillon champêtre

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France sauf le littoral méditerranéen, devient rare ou absent dans l'extrême nord du pays.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Grillon champêtre fréquente des biotopes ouverts et secs tels les prairies, les landes, les talus de bord de route ou les coupes forestières. C'est le grillon que les enfants délogent de son terrier avec un brin d'herbe.

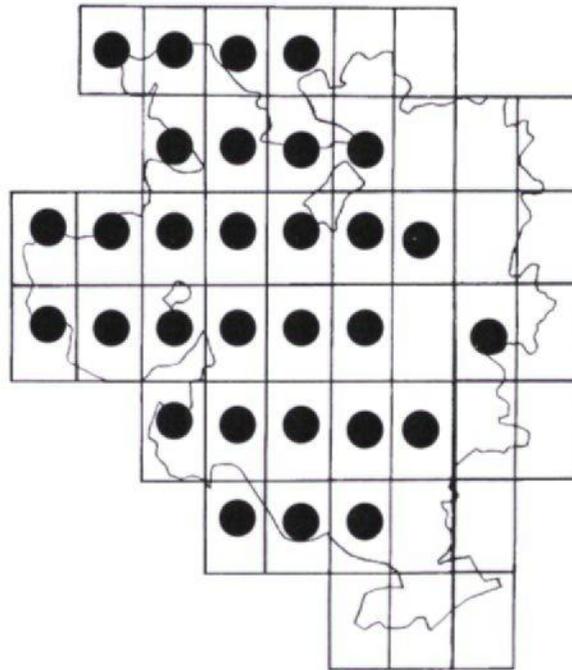
- **METHODES DE PROSPECTION**

Le Grillon champêtre présentant un cycle de développement décalé par rapport à la majorité des autres orthoptères, il ne doit pas être recherché à la période estivale. En effet, durant l'été, seuls les juvéniles sont visibles. Or comme cette espèce se tient soit sous des pierres et objets divers soit dans un terrier elle est difficilement repérable à vue. Seule la saison printanière est propice au repérage de ce grillon car c'est à cette période (de mai à juillet) que les adultes font entendre leur chant caractéristique. Ainsi le Grillon champêtre est souvent absent dans les inventaires des orthoptères, ceci explique également l'apparente absence dans la partie Eure-et-Loir du Parc qui n'a été prospecté qu'en été.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Commun

Même si ses populations ont probablement fortement régressé suite aux changements des pratiques agricoles, le Grillon champêtre se trouve encore présent sur de nombreux prairies et coteaux du Perche. Le Grillon champêtre est sensible à l'intensification de l'agriculture (labours des prairies notamment) et à l'urbanisation, d'autant plus qu'il est inapte au vol.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille GRYLLIDAE

Acheta domesticus
(L. 1758)
Grillon domestique

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France. Ce grillon serait originaire des déserts asiatiques (CHOPARD 1951). Actuellement il a une répartition cosmopolite. Le Grillon domestique est considéré comme très menacé en Suisse.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Ce grillon est inféodé aux milieux anthropisés puisqu'il fréquente uniquement les maisons, fours des boulangeries, décharges et même certains souterrains du métropolitain parisien.

Orthoptère omnivore, le grillon domestique ou grillon des foyers, recherche débris alimentaires (miettes, voire mégots de cigarettes et déchets verts) et chaleur en occupant les installations humaines.

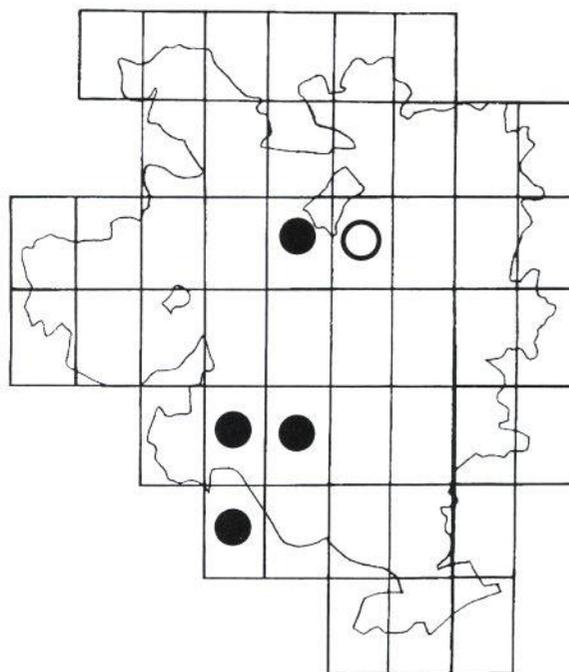
• **METHODES DE PROSPECTION**

Du fait qu'il vit essentiellement à l'intérieur, ce grillon est difficilement prospectable sans enquête auprès de la population. Une visite systématique des boulangeries permettrait certainement de repérer de nouvelles stations, même sans avoir à interroger le boulanger (qui n'avouerait pas facilement la présence de ce compagnon mélodieux dans son fournil), car son chant harmonieux et assez intense permet de repérer facilement cet insecte à l'oreille.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare (?)

Les stations connues dans le Perche correspondent donc surtout à des milieux extérieurs : tas de fumiers et d'ordures. Cette espèce est vraisemblablement sous-estimée mais l'amélioration de l'hygiène dans les maisons et les boulangeries, l'utilisation de traitements chimiques divers (insecticides domestiques) ont vraisemblablement fait beaucoup régresser les populations.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille GRYLLIDAE

Nemobius sylvestris
(Bosc, 1792)
Grillon des bois

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France. En Normandie il est également présent partout à l'exception des zones proches du littoral calvadosien et d'une majeure partie du Cotentin.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Grillon des bois vit, comme son nom l'indique, dans les litières de feuilles mortes des bois et des haies. On peut l'entendre chanter aussi à l'occasion dans les herbes denses des coteaux et des friches.

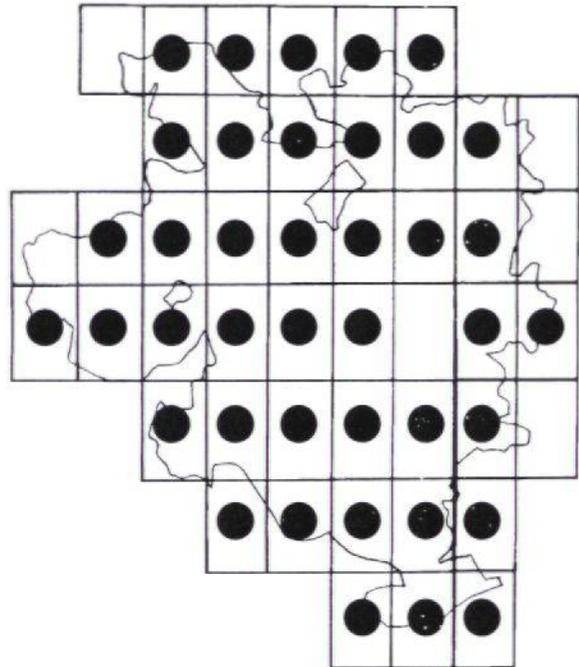
- **METHODES DE PROSPECTION**

Cette espèce est détectée facilement car elle émet sa stridulation caractéristique depuis tôt dans le printemps jusqu'à tard en automne. De plus, elle chante de jour comme de nuit et même par temps couvert. Elle est par contre plus difficile à contacter visuellement : il faut la chercher au sol parmi les feuilles mortes.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Très commun

Le Grillon des bois est omniprésent dans les nombreux bois et haies du Perche. Peu touché par les changements des pratiques sylvicoles, son avenir dans le Perche ne saurait être perturbé que par des plantations trop denses de résineux.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA

Famille GRYLLIDAE

Oecanthus pellucens

(Scopoli, 1763)

Grillon d'Italie

• REPARTITION EN FRANCE

Toute la France avec une raréfaction vers le nord. Le Grillon d'Italie semble actuellement en expansion dans le nord de son aire de répartition ainsi qu'en altitude.

• HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

Ce joli grillon, qui porte fort bien son deuxième nom, grillon transparent, a pour biotopes les pelouses des coteaux et les friches thermophiles.

• METHODES DE PROSPECTION

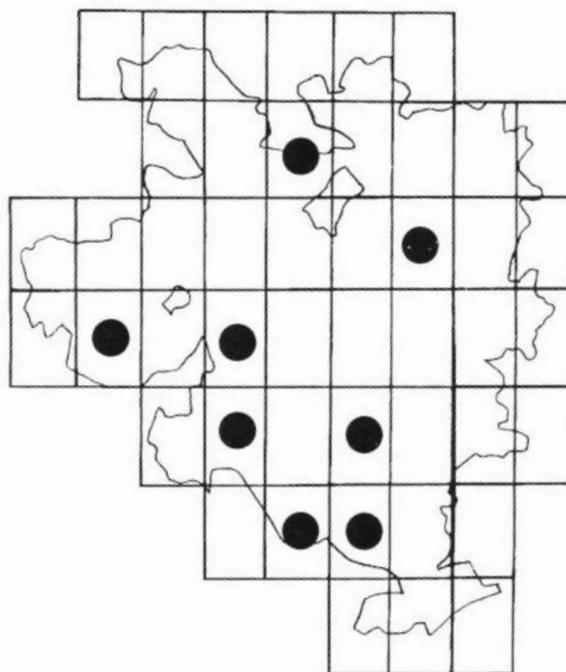
Le Grillon d'Italie possède une stridulation sonore et un aspect caractéristique. Malheureusement il n'est audible que tard en soirée ou par temps couvert et sa couleur lui permet de passer inaperçu dans les herbes sèches qu'il fréquente. Pour le repérer il faut soit faucher systématiquement au filet tous les milieux favorables, soit circuler de nuit à l'écoute de ses chœurs flûtés.

• STATUT DANS LE PERCHE

Assez commun

Inconnu de LETACQ (1921) et de GADEAU DE KERVILLE (1932) dans l'Orne, cette espèce semble être actuellement en expansion dans le Perche. Ses grandes ailes en font un bon voilier qui peut rapidement s'installer dans un nouveau biotope. On peut ainsi observer des individus isolés, probablement en migration. Le Grillon d'Italie est un insecte qui mériterait d'être surveillé afin d'établir si ses récentes extensions vers le nord (Belgique, Ile-de-France, Manche...) sont liées à une succession d'étés favorables ou s'il s'agit d'une colonisation stable.

Le Perche est actuellement le plus important foyer de Basse-Normandie pour cette espèce !
Espèce légalement protégée en Ile-de-France.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre ENSIFERA
Famille GRYLLOTALPIDAE

Gryllotalpa gryllotalpa
(L., 1758)
Courtilière

• **REPARTITION EN FRANCE**

La Courtilière, autrefois répandue dans toute la France, a subi une forte régression suite à la disparition des milieux humides et l'utilisation généralisée des insecticides agricoles.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Ce gros orthoptère (jusqu'à 50 mm de long), nommé aussi taupe-grillon, est morphologiquement adapté pour mener une vie souterraine : pattes fouisseuses, corps fusiforme... Il vit dans les sols des prairies et des jardins et fréquente préférentiellement les sols humides et humifères.

La Courtilière se nourrit surtout de petits animaux et notamment de larves d'insectes (vers blancs...), mais elle peut également causer des dégâts dans les potagers, en mangeant des racines et de jeunes plants.

La femelle dispense des soins aux œufs et aux juvéniles.

• **METHODES DE PROSPECTION**

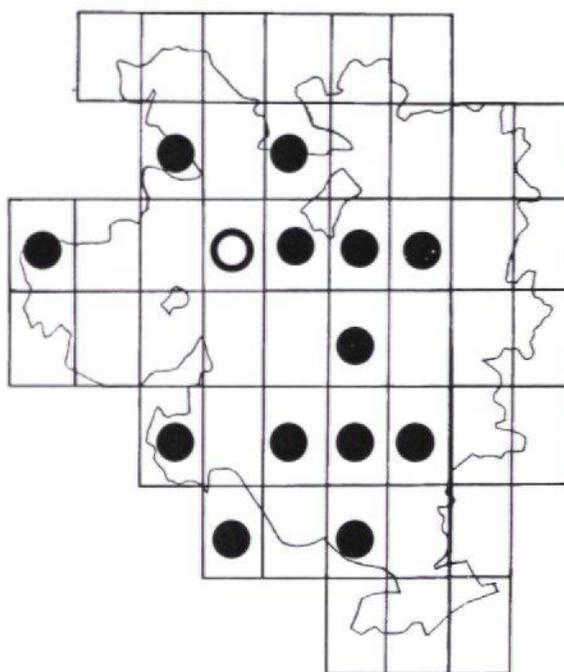
La stridulation de la Courtilière, semblable au chant de la Locustelle tachetée, consiste en un bourdonnement de forte intensité qui est très caractéristique. Elle est audible au printemps et surtout la nuit. Le chant est très souvent l'unique indice de présence de cette espèce (sauf pour les rares jardiniers qui souffrent encore de ses dégâts sur les jeunes plants) qui vit et chante sous terre depuis son terrier. Une annonce dans la presse relayée par le parc du perche pendant la présente étude a permis de recevoir quelques témoignages d'habitants locaux et de jardiniers sur cette espèce.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Rare à assez rare

Autrefois considérée à tort ou à raison comme une peste dans les jardins, la Courtilière a été depuis toujours l'objet d'une lutte acharnée. De nombreuses techniques d'éradication étaient utilisées. Certaines sont recensées dans un article de l'abbé LETACQ (1911 : *La Courtilière. Moyens de la détruire*. Almanach de l'Orne). De plus, l'utilisation généralisée des insecticides et la destruction des zones humides ont eu raison de cette espèce qui a fortement régressé. Ainsi, même si la Courtilière est un animal aux mœurs discrets, le faible nombre de ses observations est dû avant tout à la disparition de ses populations.

En Normandie elle présente une distribution très dispersée qui est à l'image du morcellement de ses biotopes de prédilection. L'isolement des populations qui en résulte en fait une espèce très menacée qu'il convient de suivre avec attention.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille TETRIGIDAE

Tetrix subulata
(L., 1758)
Tétrix riverain

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Ce petit criquet géophile fréquente les milieux humides, notamment les zones de vasières émergées. Cependant des individus errants peuvent également être observés dans des endroits plus secs. Comme tous les tétrix, le Tétrix riverain se trouve plus couramment sur des secteurs dénudés ou à végétation rase.

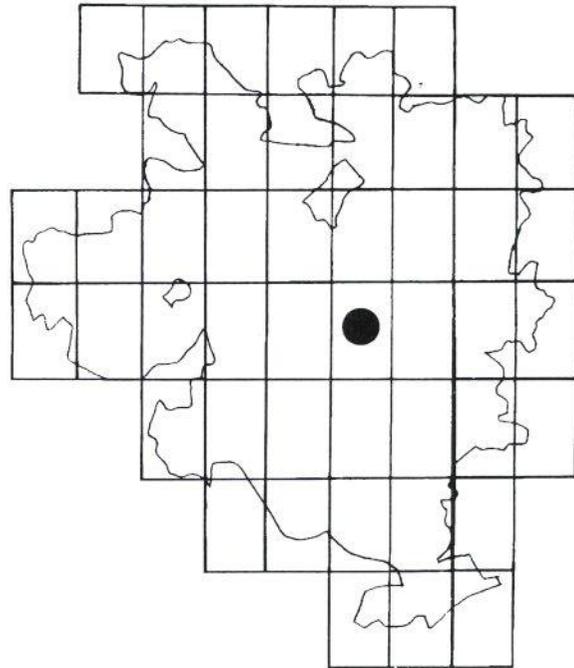
- **METHODES DE PROSPECTION**

De petite taille, de couleurs ternes et de détermination assez délicate, les tétrix sont à la fois peu observés et négligés par les naturalistes. Leur identification doit obligatoirement être effectuée sur des individus en main et souvent l'utilisation d'une loupe binoculaire se révèle indispensable. L'écoute n'est d'aucune aide pour inventorier ce genre puisque les tétrix n'émettent aucune stridulation. Des adultes peuvent être trouvés de mars à octobre. Le Tétrix riverain est à rechercher en fauchant au ras du sol dans les zones favorables.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Rare

Avec une seule station inventoriée dans le Perche, il est fort difficile d'avancer un statut pour cette espèce très vraisemblablement sous-estimée, considérée comme "seulement" assez rare pour l'ensemble de la Normandie. Une prospection plus attentive des rives des nombreux étangs percherons serait nécessaire pour mieux cerner son statut et ses préférences écologiques dans le Perche.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille TETRIGIDAE

Tetrix ceperoi
(Bolivar, 1887)
Tétrix des vasières

- **REPARTITION EN FRANCE**

Rare et localisé (ou tout simplement méconnu) dans toute la France. En Normandie, l'espèce est surtout connue de la côte ouest de la Manche et de l'estuaire de la Seine.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

L'habitat primaire de cette espèce sont les dunes côtières et les zones sableuses des grandes rivières, et secondairement des habitats créés par l'homme comme des carrières et sablières. Le Tétrix des vasières est considérée comme une espèce thermo-hygrophile, il vole bien et peut coloniser rapidement de nouveaux habitats.

- **METHODES DE PROSPECTION**

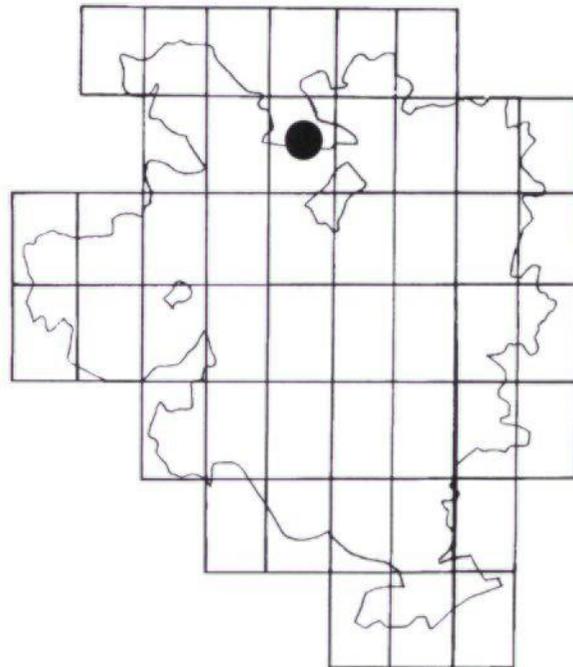
Mêmes méthodes que pour les autres espèces du genre. Le Tétrix des vasières est à rechercher en fauchant au ras du sol dans les sablières abandonnées et les zones tourbeuses des vallées alluviales.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Très rare

Une seule station est pour l'instant inventoriée dans le Perche, la sablière de la Barbinière à Longny-au-Perche. C'est également la seule station ornaise.

En attendant de mieux connaître l'écologie de cette espèce dans le Perche et d'en découvrir éventuellement d'autres populations, un suivi régulier de la sablière de Longny s'impose.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille TETRIGIDAE

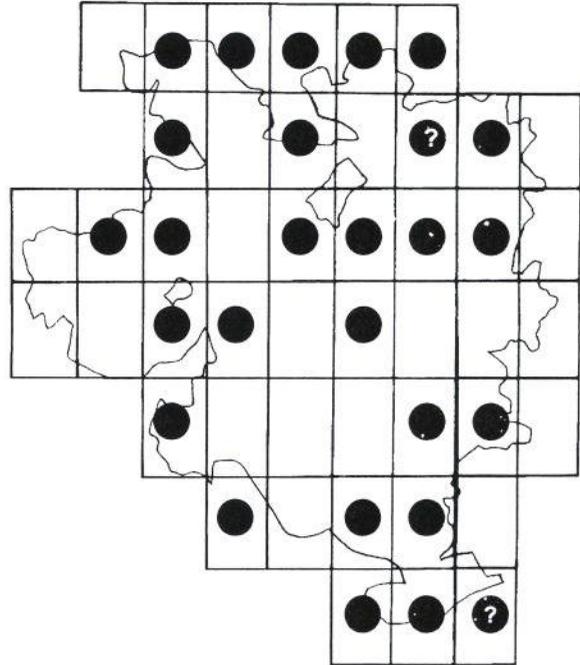
Tetrix undulata
(Sowerby, 1806)
Tétrix des clairières

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Comme toutes les espèces du genre, le Tétrix des clairières fréquente des milieux à végétation inexistante ou éparse. Par rapport au Tétrix riverain, il est beaucoup plus euryèce. Il s'observe souvent dans des biotopes mésophiles tels les clairières, bords de mares, prairies et marécages pas trop humides et les bords de route. Il peut aussi se trouver dans des endroits plus secs.



• **METHODES DE PROSPECTION**

Les difficultés de prospection pour cette espèce très discrète et peu recherchée sont les mêmes que pour le Tétrix riverain : petite taille, livrée mimétique, aucune émission sonore, identification peu évidente. De ce fait, il s'agit d'une espèce peu notée. Cependant, le fauchage permet finalement de le trouver facilement partout, ce qui explique les nombreux points dans la partie Eure-et-Loir du Parc où cette méthode a été appliquée en été 2000, et, *a contrario*, les lacunes dans la partie ornaise prospectée surtout à vue.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Commun

Bien que le genre *Tetrix* soit réputé difficile à inventorier, on peut affirmer que le Tétrix des clairières est de loin l'espèce la plus courante du genre. Elle est fréquemment rencontrée aussi bien à l'échelle de la Normandie que du Perche. Cet insecte fait partie des orthoptères les plus communs du Perche.

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille CATANTOPIDAE

Calliptamus italicus
(L., 1758)
Caloptène italien

• **REPARTITION EN FRANCE**

Commun dans la moitié sud de la France, en grande raréfaction dans le nord où cette espèce n'a jamais été commune.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Caloptène italien est un criquet aux affinités nettement thermoxérophiles qui colonise uniquement des milieux particulièrement secs à végétation rase et éparse.

• **METHODES DE PROSPECTION**

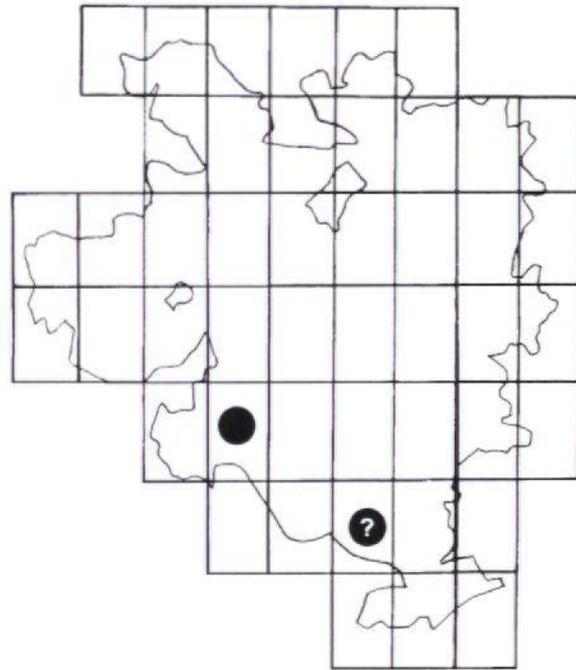
Bien que n'émettant pas de stridulations, les caloptènes sont repérés facilement. En effet, ces criquets aux ailes colorées dévoilent en s'envolant des ailes postérieures rouge vif. L'identification d'un individu du genre *Calliptamus* est relativement aisée, mais la détermination de l'espèce est, quant à elle, beaucoup plus délicate. Dans notre région deux caloptènes, tous les deux très rares, peuvent être trouvés : le Caloptène italien et le Caloptène de Barbarie (*Calliptamus barbarus*). La distinction entre ces deux espèces se fait par comparaison de la forme du pénis des mâles.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très rare

Cette espèce n'a été découverte dans le Perche qu'en 1997 par François RADIGUE sur un terrain de football en cours d'aménagement au Theil-sur-Huisne, milieu très sec et ras à substrat sableux. Un individu femelle du genre *Calliptamus* a été observé en 2000 dans une friche agricole près d'Authon-du-Perche (coteau de la Goguerie). L'espèce n'a pas pu être déterminée mais il est probable qu'il s'agisse du Caloptène italien. Cette femelle, notée début septembre est vraisemblablement un individu erratique en migration. En effet, les caloptènes sont d'excellents voyageurs. Ils pouvaient même être sujets à des pullulations invasives dans le passé. Il est possible qu'une population stable s'installe prochainement dans ce biotope favorable. Le caloptène est une espèce à surveiller dans le Perche.

La station du Perche ornais est l'unique population normande pour cette espèce qui est ici en limite nord de répartition. Le Caloptène italien s'étend de nouveau en Ile-de-France depuis 1996 après une éclipse de plus d'un demi siècle (LUQUET, comm. pers.). La population du Theil-sur-Huisne est menacée par l'aménagement de cette aire sportive.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Oedipoda caerulescens
(L., 1758)
Oedipode turquoise

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

L'Oedipode turquoise est une espèce des milieux secs dénudés. Les sablières, carrières, zones dunaires, rochers et friches rases lui conviennent parfaitement.

• **METHODES DE PROSPECTION**

L'Oedipode turquoise est aussi un criquet aux ailes colorées. Chez cette espèce, elles ne sont pas rouges comme pour les caloptènes, mais bleues avec une bordure noire. Le seul bruit qu'il puisse émettre est un bourdonnement à l'envol. Ce bruit ainsi que les couleurs vives de ses ailes permettent de le repérer facilement, car au sol ce criquet à la livrée particulièrement mimétique est souvent difficilement décelable sans un œil exercé.

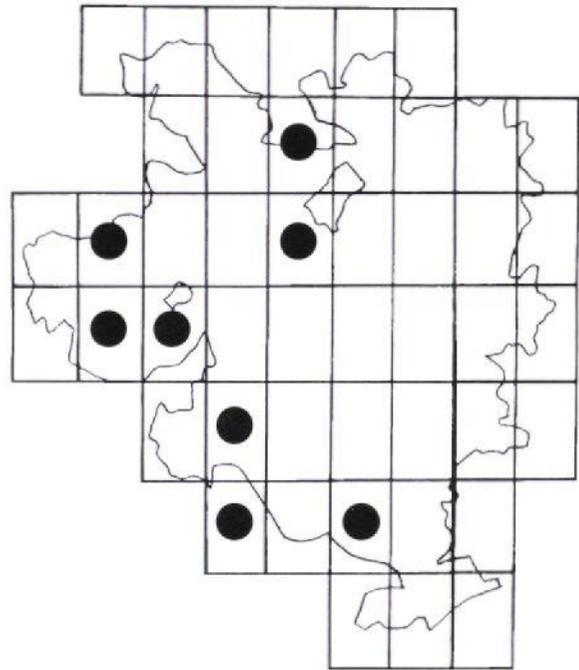
• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare

Dans le Perche, cette espèce est présente dans les milieux les plus secs et les plus ras : terrains sablonneux à végétation éparse, carrières et sablières. Elle colonise aussi rapidement les friches industrielles xérophiles. Des femelles erratiques sont parfois rencontrées en fin de saison en dehors de ces biotopes.

Le Perche accueille les plus fortes populations de l'Orne.

Espèce légalement protégée en Ile-de-France.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Aiolopus thalassinus
(Fabricius, 1781)
Oedipode émeraude

• **REPARTITION EN FRANCE**

Espèce méridionale qui atteint vers le nord le Bas-Rhin, l'Île-de-France, la Sarthe, la Mayenne et le Morbihan. Le Perche est en limite d'aire pour cette espèce.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Cette oedipode fréquente les secteurs dénudés à proximité des zones humides et des étendues d'eau.

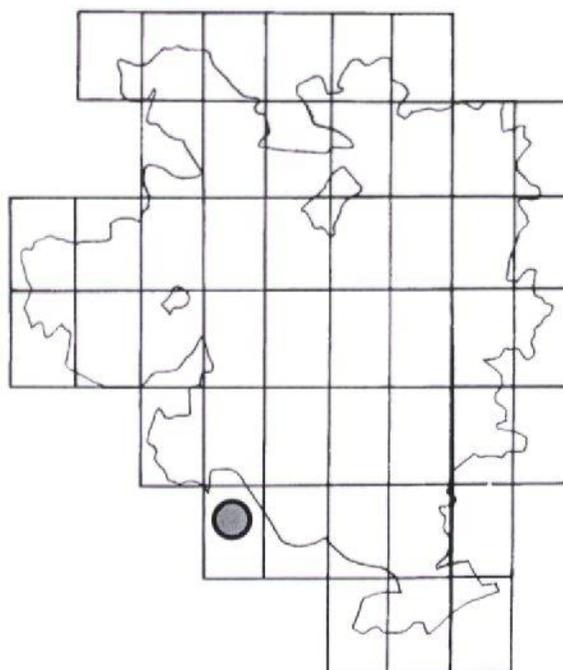
• **METHODES DE PROSPECTION**

Cette espèce ne stridule pas mais sa taille importante et son aptitude au vol permettent de la repérer assez facilement.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très rare, en limite d'aire

La seule observation du Perche a été faite par Cyrille DUSSAIX en vallée de l'Huisne en amont de La Ferté-Bernard (72), à proximité immédiate des limites du Parc. Il est probable que ce criquet soit trouvé un jour dans la continuité de la vallée de l'Huisne dans les environs de Nogent-le-Rotrou.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

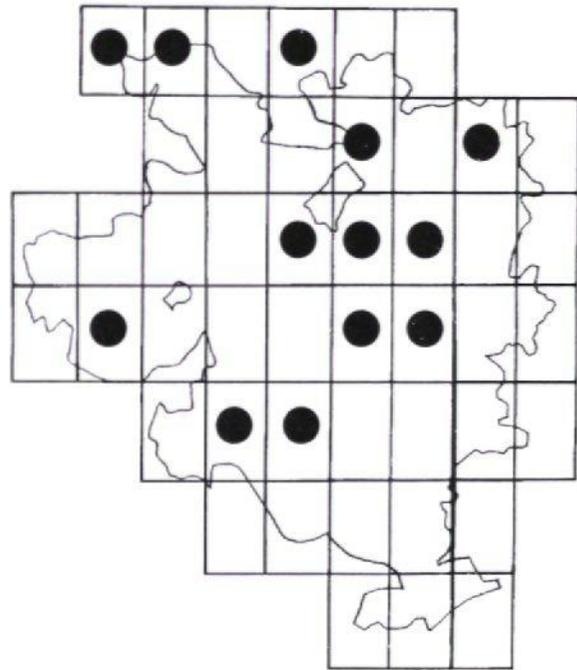
Stetophyma grossum
(L., 1758)
Criquet ensanglanté

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France à l'exception de l'extrême sud-est.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet ensanglanté vit exclusivement dans les milieux humides, prairies hygrophiles pâturées ou fauchées. La présence de laïches semble être un bon indicateur pour détecter les secteurs favorables à cette espèce particulièrement exigeante quant à la qualité de ses biotopes. Selon BELLMANN & LUQUET (1995) elle est un révélateur de l'intégrité des zones humides.



• **METHODES DE PROSPECTION**

De par sa forte taille (jusqu'à 39 mm pour la femelle), ses vols peu discrets et son chant caractéristique, ce criquet est rapidement repéré sur un site. Sa stridulation qui est constituée d'un court son sec, une sorte de déclic, est très particulière. Elle est audible à 10 mètres de l'animal.

Ce gros criquet dont les pattes postérieures présentent des motifs caractéristiques est parfois détecté par l'étude des pelotes de réjection de rapaces.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare

La relative préservation de grands secteurs de zones humides dans le Perche (vallée de l'Huisne, de la Corbionne, de la Commauche...) permet un maintien des populations du Criquet ensanglanté qui est très sensible à la dégradation de ces milieux. La carte ci-dessus sous-estime probablement sa présence sur l'ensemble du territoire du Parc, mais en même temps elle sur-estime sa présence réelle sur le terrain car ses populations sont le plus souvent très isolées les unes des autres. Une prospection systématique des secteurs favorables serait à envisager.

Cette espèce est menacée partout par la régression des zones humides et une surveillance est à envisager.

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

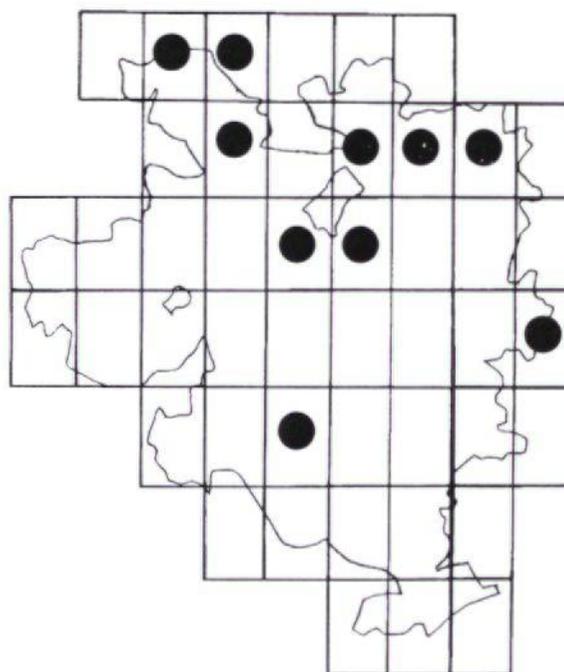
Chrysochraon dispar
(Germar, 1831-1835)
Criquet des clairières

• **REPARTITION EN FRANCE**

Presque toute la France à l'exception des secteurs méditerranéens, plus rare le long de l'arc atlantique.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Les biotopes appréciés par cette espèce sont constitués par les lisières et zones à molinie des coupes forestières, certaines prairies mésophiles et humides ainsi que des pelouses calcicoles, avec une fréquence beaucoup plus faible pour le dernier milieu. Les raisons de sa présence ou de son absence dans certains sites sont parfois difficiles à saisir. Cette espèce a besoin de tiges creuses à moelle pour pondre : framboisier, angelique, joncs, laïches



• **METHODES DE PROSPECTION**

Les individus de Criquet des clairières, mâle ou femelle, se reconnaissent facilement du fait de leurs couleurs peu habituelles chez les orthoptères : les mâles sont vert métallique et les femelles brun doré avec la face inférieure des tibias et des fémurs postérieurs lie de vin. Le chant permet aussi de repérer facilement ce criquet.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare

Le Criquet des clairières se trouve souvent en population isolée. Les stations percheronnes se situent toutes le long de chemins forestiers à l'intérieur ou en lisière de bois ou forêts, aucune population n'est connue actuellement en marge de coteau calcaire. En Normandie, cette espèce n'est pas très courante et le Perche constitue un des noyaux de population. Il est probable que d'autres stations existent au cœur des nombreux bois et forêts perchérons. Une prospection plus attentive et une surveillance devraient être accordées à ce criquet.

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Omocestus rufipes
(Zetterstedt, 1821)
Criquet noir-ébène

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France, à l'exception des presqu'îles de Bretagne et du Cotentin.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet noir-ébène est généralement observé dans des milieux mésophiles à xérophiles avec une végétation plus ou moins rase. Il est souvent rencontré sur les talus, les lisères forestières, les pelouses, les prairies et les friches sèches. Il peut vivre aussi dans les sablières et les carrières.

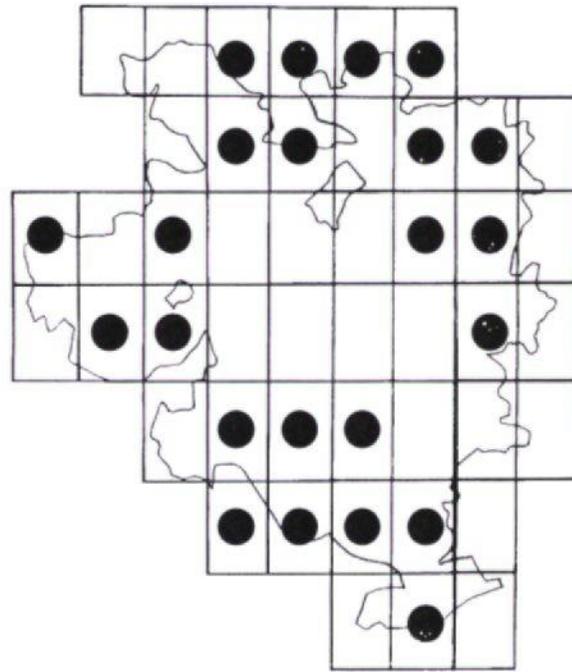
- **METHODES DE PROSPECTION**

Le chant du Criquet noir-ébène est aisément reconnaissable. Il consiste en une longue phrase aux accents bien marqués. Son aspect, et surtout sa coloration, le rendent encore plus facilement identifiable. En effet même si vu de dessus il présente une teinte sombre assez uniforme, la face ventrale des mâles montre un déploiement de couleurs : du rouge orangé de l'extrémité de l'abdomen au vert de la partie avant. La couleur blanche des palpes qui ressort particulièrement sur le noir de la tête est un critère déterminant pour l'identification de cette espèce.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez commun

Malgré des exigences écologiques précises, le Criquet noir-ébène est largement répandu dans l'ensemble de la Normandie à l'exception du Cotentin. Cette espèce est probablement sous-estimée dans le Perche. La difficulté vient, non pas de la détermination ou de la détection de cet insecte, mais plutôt de l'opportunité de trouver un (micro)milieu qui puisse lui convenir.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Omocestus petraeus
(Brisout, 1855)
Criquet des friches

- **REPARTITION EN FRANCE**

Tout le sud de la France. Le Criquet des friches est connu jusqu'en région parisienne et dans le département des Vosges.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Ce criquet fréquente exclusivement des biotopes xériques, friches et pelouses sèches rases et écorchées. Il a été trouvé, dans le nord, dans des milieux particulièrement xériques.

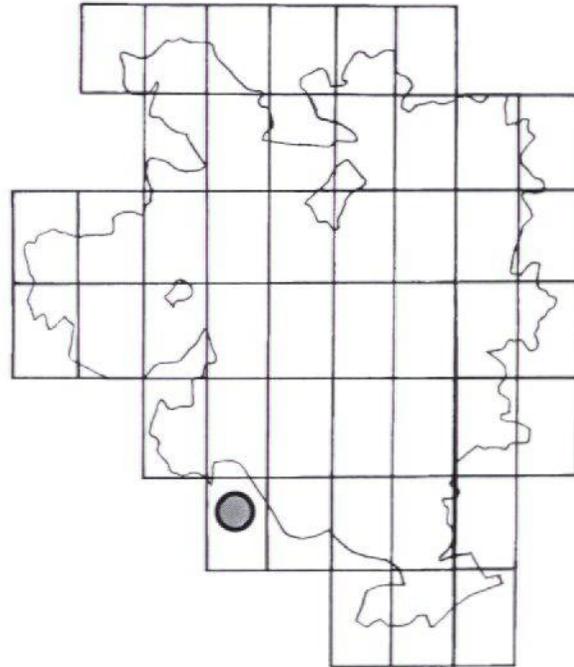
- **METHODES DE PROSPECTION**

A vue et au chant, puis confirmation en laboratoire. La découverte de nouvelles stations sera réservée aux orthoptéristes très confirmés.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Très rare, en limite d'aire

Le Criquet des friches est peu fréquent en France et il se raréfie vers le nord de son aire de répartition. Sa récente découverte dans la Sarthe, en vallée de l'Huisne par Cyrille DUSSAIX (confirmation par J.F. VOISIN du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris), laisse espérer sa présence dans le sud du territoire du Parc Naturel Régional du Perche.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Stenobothrus lineatus
(Panzer, 1796)
Criquet du brachypode

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet du brachypode est une espèce qui affectionne en Normandie uniquement les milieux secs, du type pelouse sur coteau ou lande. Au sein de ces biotopes, il se trouve dans les zones dénudées ou à végétation rase.

- **METHODES DE PROSPECTION**

La stridulation émise par le Criquet du brachypode est très typique et facilement identifiable même par le néophyte. Il s'agit d'une phrase assez sonore, constituée de séquences, transposable en "szoui", dont l'intensité s'amplifie au cours du chant. Cette succession sonore est semblable aux sirènes d'une voiture de police américaine. D'autre part son aspect est facilement reconnaissable. En conclusion, le Criquet du brachypode est une espèce qui est rapidement repéré lors de la prospection d'un site.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

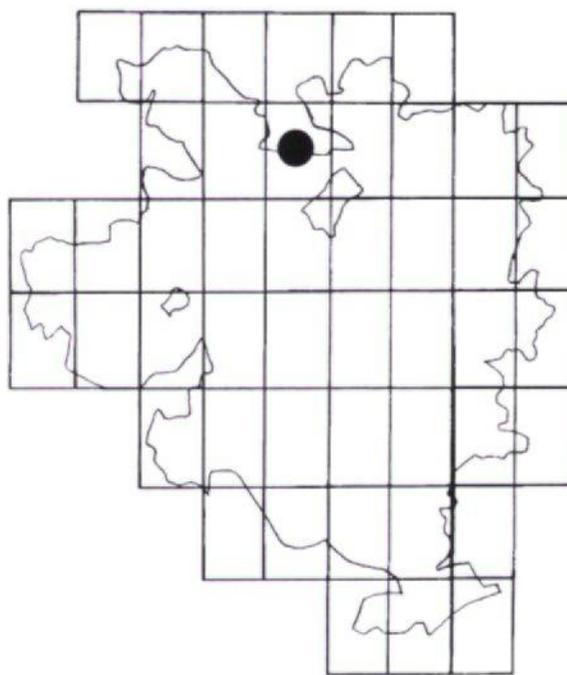
Très rare

La présence de nombreuses pelouses et de landes dans le Perche constituait théoriquement des conditions idéales à ce criquet, mais il n'est actuellement connu que du coteau de la Bandonnière à Longny-au-Perche. Son absence est difficilement attribuable à une sous-estimation puisque cette espèce se repère très facilement.

Plus généralement le Criquet du brachypode est rare en Basse-Normandie.

Dans l'Orne, les populations les plus proches se situent dans le Pays d'Auge, l'espèce est par contre plus commune dans les coteaux de Haute-Normandie.

En attendant la découverte d'autres populations dans le Perche, l'unique station actuellement connue doit faire l'objet d'un suivi particulier. La mise en place, sur le coteau de la Bandonnière, d'une gestion conservatoire des pelouses par le pâturage ovin, devrait assurer sa pérennité sur ce site.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Gomphocerippus rufus
(L., 1758)
Gomphocère roux

• **REPARTITION EN FRANCE**

Espèce à affinités continentales, toute la France à l'exception de l'arc atlantique et de la zone méditerranéenne.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Les lisières forestières, les prairies et les pelouses sont les habitats naturels fréquentés par le Gomphocère roux. Ses biotopes sont les plus souvent mésophiles.

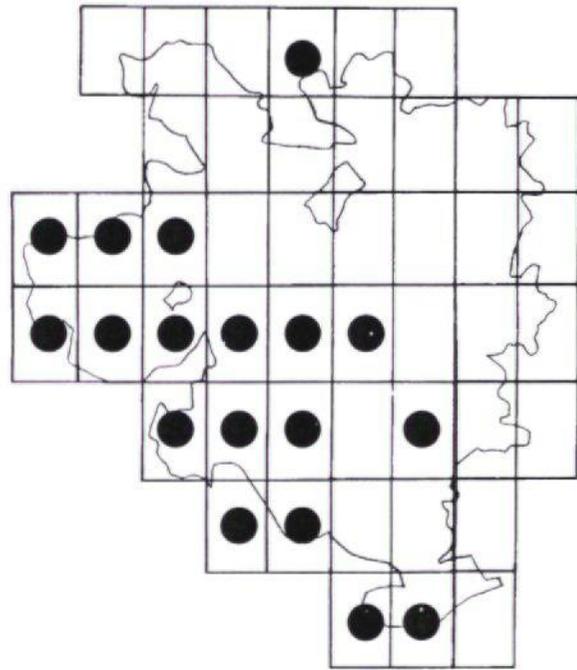
• **METHODES DE PROSPECTION**

Ce criquet est un des orthoptères les plus facilement identifiables de notre région. En effet, il présente un détail morphologique caractéristique visible à 50 cm de l'animal : des antennes renflées à leurs extrémités, rehaussées d'une tache blanche. Ce critère est beaucoup plus marqué chez les individus mâles que chez les femelles. Il peut aussi être détecté à son chant chuintant.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez commun

Les exigences écologiques de cet insecte ne sont pas encore entièrement cernées pour la Normandie et, de ce fait, il n'est peut-être pas toujours recherché au bon endroit. Cette espèce a été contactée facilement dans une moitié sud-ouest du Parc et à peine dans une moitié nord-est sans que nous puissions avancer une hypothèse pour cette répartition particulière. En Normandie, cette espèce est répandue dans la partie orientale de la région. Elle se raréfie vers l'ouest pour disparaître dans la Manche.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Myrmeleotettix maculatus
(Thunberg, 1815)
Gomphocère tacheté

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Gomphocère tacheté fréquente les pelouses dénudées ou à végétation rase (lichens, mousses...). Il est trouvé dans les sablières, les milieux dunaires, les carrières et les pelouses sèches sur alluvions anciennes. La sécheresse et le très faible développement de la végétation caractérisent ses biotopes.

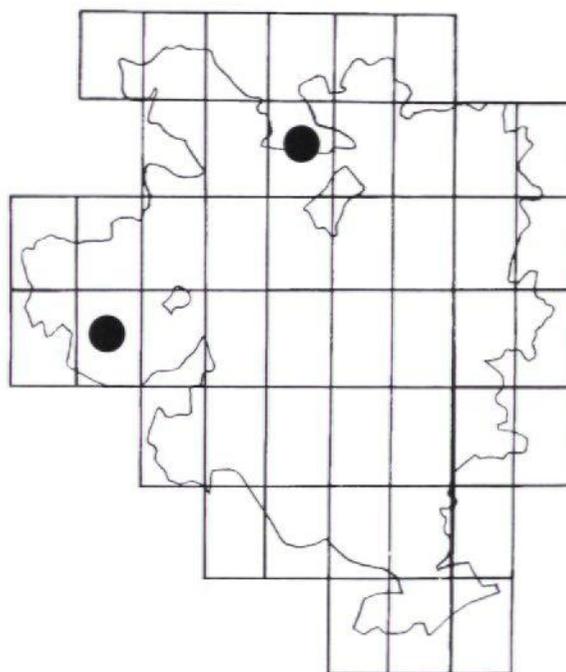
• **METHODES DE PROSPECTION**

Le Gomphocère tacheté se prospecte au chant et à la vue. Sa livrée particulièrement bariolée et la forme des antennes des mâles, en canne de golf (coudées et renflées à l'extrémité) en font une espèce rapidement identifiable. Les femelles, aux traits beaucoup moins marquées, sont moins évidentes à reconnaître et peuvent être confondues avec des criquets du genre *Omocestus* ou *Stenobothrus*.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Rare

Le Gomphocère tacheté est une espèce peu courante en Normandie en dehors des dunes de la Manche. Seules deux autres stations sont connues de l'Orne. Dans le Perche, malgré la fréquence des sablières qui pourraient l'accueillir, il n'a été rencontré que dans deux sites : la carrière de la Barbinière sur la commune de Longny-au-Perche et la sablière du Château de Montimer sur La Perrière. Les populations de ce criquet sont relativement isolées et méritent d'être surveillées.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

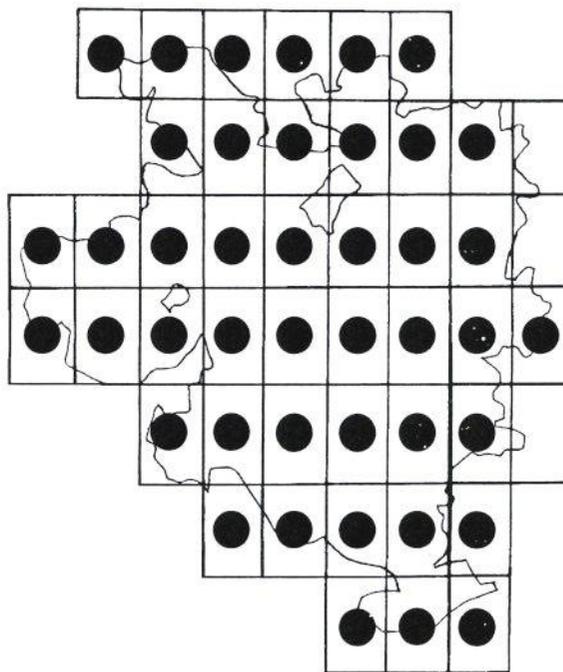
Chorthippus parallelus
(Zetterstedt, 1821)
Criquet des pâtures

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France mais devenant très rare dans la zone méditerranéenne.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet des pâtures est un orthoptère à très large amplitude écologique qui se retrouve en Normandie dans tous les milieux du type prairie ou pelouse. Il vit aussi bien sur les bords de route, les prairies hygrophiles à xérophiles, les gazons... Il est plus fréquent dans les biotopes mésophiles.



• **METHODES DE PROSPECTION**

Le genre *Chorthippus* est à la fois le genre le plus courant chez les criquets et un des taxons les moins évidents à déterminer. En effet les *Chorthippus* regroupent plusieurs espèces dont la distinction est parfois difficile voire impossible (notamment chez les individus femelles) sur des critères morphologiques. Le chant constitue souvent la caractéristique la plus facilement reconnaissable et identifiable pour ce groupe.

Le Criquet des pâtures ne déroge pas à cette règle mais son espèce jumelle, le Criquet palustre (*Chorthippus montanus*) a des exigences écologiques beaucoup plus strictes qui permettent de rapidement l'écartier d'un inventaire. Leur aspect et leur chant, une phrase courte constituée d'accents marqués, sont relativement semblables et demandent de l'attention pour être distingués.

De nombreuses colorations existent chez le Criquet des pâtures : livrée verte, brune voire rose pourprée... Cette grande variation est parfois déroutante pour le néophyte.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très commun

Comme le Criquet des pâtures est bien adapté aux milieux perturbés et rudéralisés, qu'il possède une niche écologique large et répandue, il est le plus fréquent des orthoptères du Perche. C'est parfois le seul criquet qui arrive à se maintenir dans les prairies intensives à ray-grass.

Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Chorthippus albomarginatus
(De Geer, 1773)
Criquet marginé

• **REPARTITION EN FRANCE**

Espèce très fréquente dans les départements côtiers de l'ouest de la France. Elle pénètre largement tout le quart nord-ouest du pays mais se raréfie fortement vers l'est.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet marginé montre une nette préférence pour les milieux hygrophiles à mésohygrophyles, qu'ils soient de qualité ou fortement rudéralisés. Il peut parfois se rencontrer dans des sites plus secs.

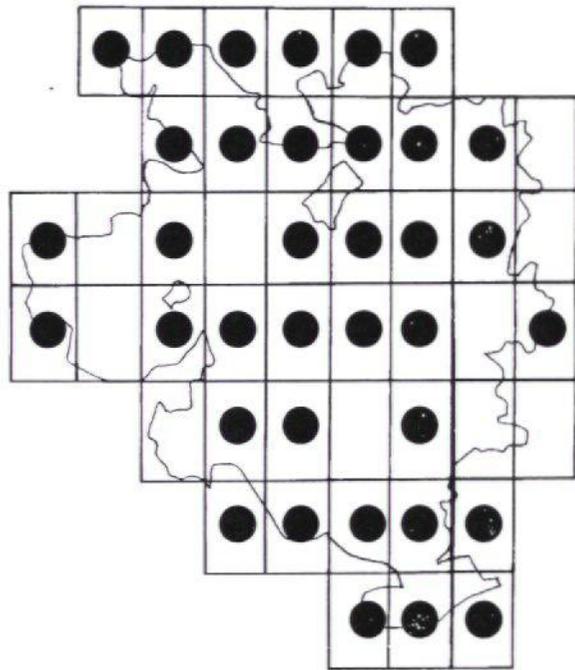
• **METHODES DE PROSPECTION**

Comme toutes les espèces du genre *Chorthippus*, le Criquet marginé demande une attention particulière lors des prospections. Morphologiquement, seules les femelles sont assez rapidement reconnaissables mais la détermination doit être confirmée par l'audition d'un chant. La stridulation, constituée par un son court et chuinté, est semblable à celle du Criquet duettiste (*Chorthippus brunneus*). La détermination demande donc à la fois une observation de l'insecte en main et l'audition du chant.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Commun

Bien que beaucoup moins ubiquiste que le Criquet des pâtures, le Criquet marginé est présent dans l'ensemble du Perche. Les quelques secteurs où il n'a pas été noté ne doivent pas correspondre à une absence réelle mais plutôt au fait qu'un milieu favorable n'a pas été rencontré lors de la prospection de cette zone.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Chorthippus vagans
(Eversman, 1848)
Criquet des pins

• **REPARTITION EN FRANCE**

Probablement dans toute la France, mais toujours localisé, à répartition encore mal étudiée.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Les coupes forestières et les zones lumineuses et ouvertes à proximité de peuplements de pins correspondent aux biotopes les plus fréquemment colonisés par le Criquet des pins. Il peut aussi être rencontré dans des carrières ou des sablières. Il s'agit d'une espèce aux affinités xérophiles qui supporte en même temps très bien le boisement pas trop dense et semble surtout exigeante sur la nature de la strate herbacée qui doit être éparse avec des plaques de sol nu.

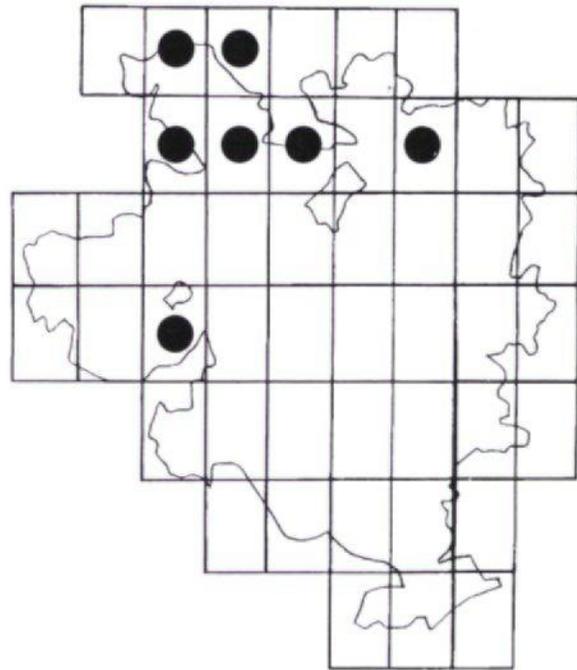
• **METHODES DE PROSPECTION**

Cette espèce a longtemps été confondue avec les Criquets duettiste (*Chorthippus brunneus*) et mélodieux (*Chorthippus biguttulus*) mais il s'en distingue facilement par la forme ovale et la grande taille de son orifice tympanique. Sa stridulation, de longues phrases monotones composées d'accents régulièrement émis, permet aussi de l'identifier rapidement.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare

Dans le Perche il a été rencontré dans trois grands massifs forestiers : les forêts du Perche et de la Trappe, de Bellême et de Senonches. Il est probablement présent dans d'autres forêts comme Réno-Valdieu, Longny ainsi que dans certains grands bois. En Normandie, il est considéré comme rare et localisé et le Perche constitue un de la petite dizaine de noyaux de population actuellement connus.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Chorthippus brunneus
(Thunberg, 1815)
Criquet duettiste

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet duettiste apprécie les biotopes secs et ouverts, même de petite étendue. On le rencontre ainsi sur les talus de bord de route, sur les pelouses écorchées, les friches, les sablières et les carrières.

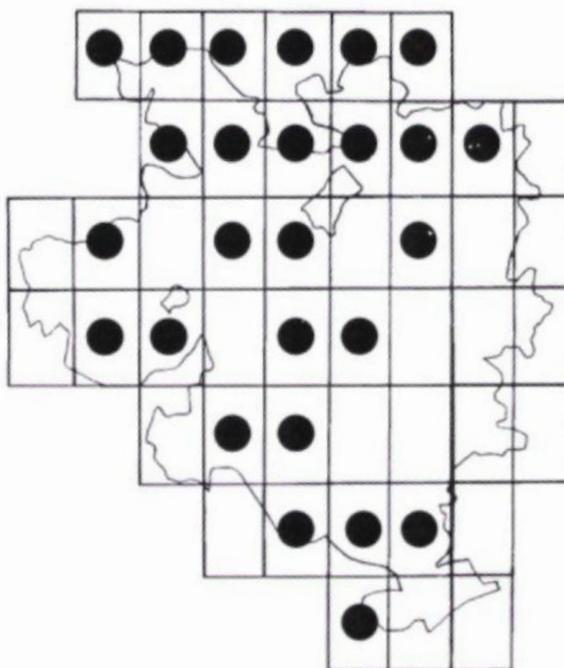
• **METHODES DE PROSPECTION**

Très semblable morphologiquement au Criquet mélodieux (*Chorthippus biguttulus*), le Criquet duettiste se distingue par sa stridulation. Il émet des courts accents secs. Il est facile de converser avec ce criquet en imitant grossièrement son chant. En effet comme son nom le laisse supposer il est prompt à répondre aux stimulations sonores. Cette caractéristique permet de le localiser et de l'identifier facilement.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez commun

Le Criquet duettiste est répandu dans tout le Perche, mais il est localisé à des biotopes secs, le plus souvent en petites populations de quelques dizaines d'individus. De ce fait il n'est pas trouvé partout. D'autre part, il est considéré comme un bon colonisateur et il fait partie des premières espèces à investir un milieu nouveau, même en ville.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Chorthippus biguttulus
(L., 1758)
Criquet mélodieux

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet mélodieux fréquente les milieux à strate herbacée plus ou moins dense, basse à haute comme les prairies, les bords de route non fauchés, les pelouses sur coteau..., avec une plus grande fréquence dans les secteurs mésophiles.

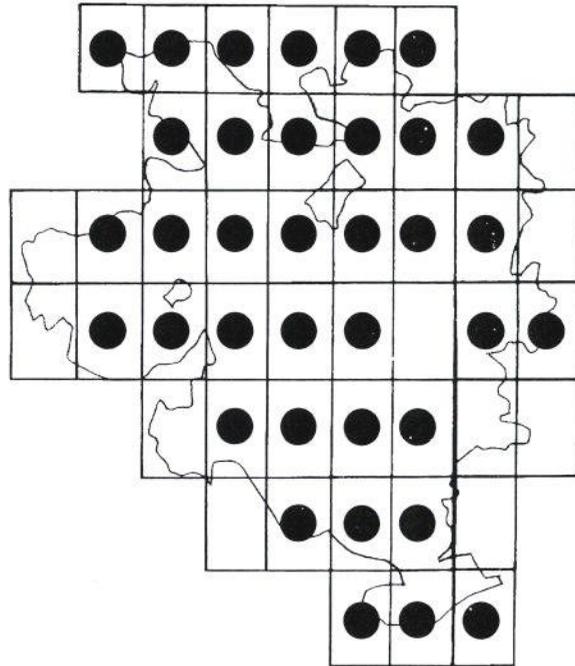
- **METHODES DE PROSPECTION**

La distinction entre le Criquet mélodieux et le Criquet duettiste (*Chorthippus brunneus*), espèces morphologiquement très semblables, s'effectue essentiellement à l'aide de la stridulation. Le Criquet mélodieux émet une longue strophe dont l'intensité va croissante et qui s'arrête brusquement au bout de 2 à 3 secondes.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Très commun

Ecologiquement moins exigeant que le Criquet duettiste, le Criquet mélodieux est beaucoup plus courant que ce dernier. Il est connu et répandu dans tout le territoire du Parc du Perche et fait partie des espèces les plus communes.



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Euchorthippus declivus
(Brissout, 1848)
Criquet des mouillères

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France à l'exception de l'extrême nord. N'a colonisé la Bretagne que très récemment (DUSOULIER 1998)

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Dans le nord de son aire de répartition le Criquet des mouillères se trouve uniquement dans des milieux thermoxérophiles où il semble particulièrement apprécier la végétation du mésobromion. Il est souvent rencontré sur les pelouses des coteaux.

• **METHODES DE PROSPECTION**

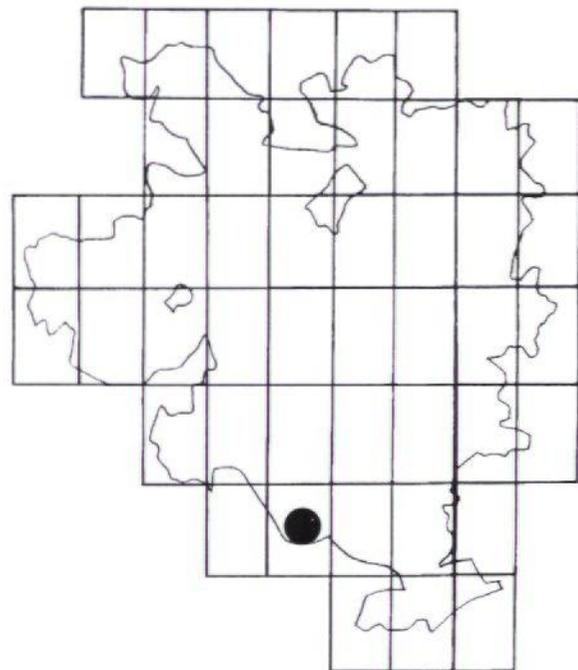
La distinction entre le Criquet des mouillères et le Criquet glauque (*Euchorthippus pulvinatus*) est peu évidente et repose uniquement sur des critères morphologiques (rapport de la longueur des ailes sur la longueur des tegmina, forme de la plaque sous-génitale). Leurs stridulations sont indiscernables l'une de l'autre à l'oreille. Ainsi, même si des individus du genre *Euchorthippus* sont souvent très rapidement repérés dans un milieu, leur appartenance à l'une ou l'autre des espèces est plus difficile à attribuer.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Très rare ?

En Normandie dans son ensemble, le Criquet des mouillères, bien que peu courant et localisé aux secteurs les plus thermoxérophiles, est le plus commun des deux *Euchorthippus*. Le Perche présente, de ce point de vue, une faune originale. En effet, dans ce secteur c'est le Criquet des mouillères qui est de loin le plus rare des deux espèces. Cette inversion de tendance peut être due à l'occupation de sa niche écologique par le Criquet glauque. Il est aussi possible que le climat du sud du Perche, beaucoup plus continental et plus sec, ne convienne pas à cet insecte qui, dans le sud, se tient dans les zones humides.

La seule station percheronne a été trouvée sur le coteau de la Roche à Céton, elle **demanderait à être confirmée.**



Ordre ORTHOPTERA
Sous-ordre CAELIFERA
Famille ACRIDIDAE

Euchorthippus pulvinatus
(Fischer von Waldheim, 1846)
Criquet glauque

• **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France sauf au nord d'une ligne reliant le Morbihan à la Haute-Marne.

• **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Le Criquet glauque est nettement plus xérophile que le Criquet des mouillères. Il se rencontre, en Normandie, dans les mêmes milieux que ce dernier mais dans des zones climatiquement plus favorables.

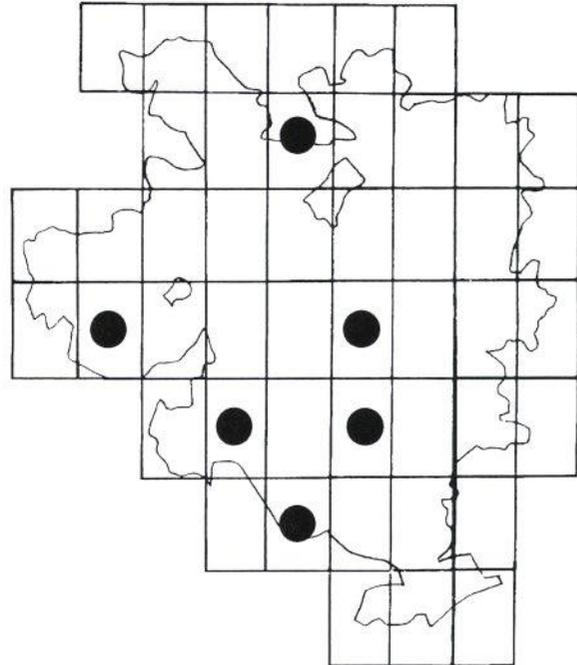
• **METHODES DE PROSPECTION**

L'identification du Criquet glauque demande une attention importante du fait de sa forte ressemblance avec le Criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*). Elle nécessite d'avoir un individu en main. La détection de cette espèce peut être d'autant plus délicate qu'elle peut vivre en mélange avec le Criquet des mouillères. Néanmoins, quand le Criquet des mouillères est bien connu, la coloration légèrement différente du Criquet glauque interpelle le prospecteur. En effet, ce dernier présente une livrée dans les tons gris bleuté alors que celle du Criquet des mouillères est dans les bruns ou les verts pâles. Les mâles des populations percheronnes observées arboraient aussi, systématiquement, une tache claire à l'apex des antennes.

• **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare, en limite d'aire

Le Perche constitue le seul secteur normand où le Criquet glauque soit présent à une échelle relativement large. Ailleurs en Normandie, il n'a été noté que d'une station de la côte ouest de la Manche. Sa présence importante dans le Perche pourrait être liée à un climat plus favorable à l'espèce. A ce titre, les populations percheronnes de ce criquet méritent une attention particulière. D'autre part, d'un point de vue plus général, les stations du Perche comptent parmi les plus septentrionales pour cette espèce en France et en Europe.



Ordre PHASMOPTERA

Famille PHYLLIDAE

Clonopsis gallica

(Charpentier, 1825)

Phasme de France

• REPARTITION EN FRANCE

Distribution française méditerranéo-atlantique, la limite nord passe par le littoral sud-ouest du Cotentin, l'Orne et une station isolée en Seine-Martime

• HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

Le phasme se rencontre dans les pelouses et les fruticées ouvertes avec des conditions thermoxérophiles.

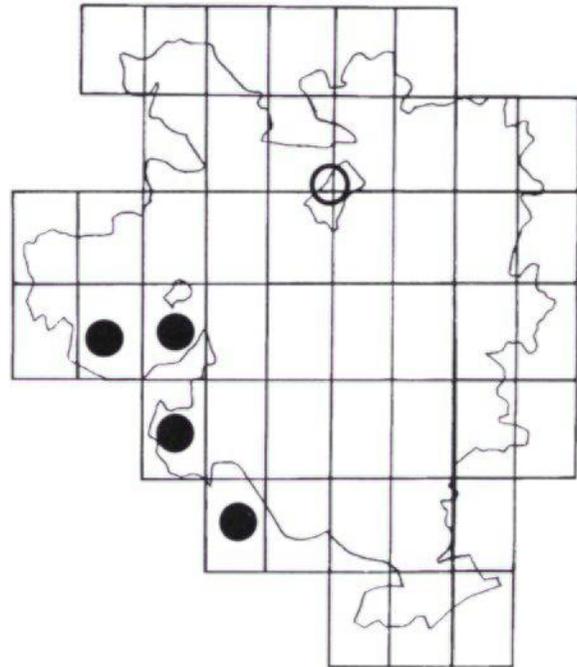
• METHODES DE PROSPECTION

Il n'existe aucune méthode de prospection particulière pour cet insecte qui ne stridule pas et qui présente une morphologie particulièrement mimétique. C'est le hasard qui est à l'origine de la plupart de ses découvertes. Il est possible qu'un fauchage systématique des milieux favorables permette des prospections plus efficaces. Une enquête auprès des habitants du secteur permettrait d'avoir une idée des zones potentielles qui abriteraient cette espèce très reconnaissable. Il faut cependant se méfier des possibilités d'introduction d'autres espèces de phasmes car ces insectes sont fréquemment élevés.

• STATUT DANS LE PERCHE

Rare

Peu de stations normandes sont connues pour cet insecte particulièrement mimétique. La donnée ancienne correspond à une observation de G. MOREAU sur la commune de Le Mage (sans lieu-dit précis) avant 1980. La plupart de ces stations sont isolées et le Perche constitue un des deux noyaux de population actuels de Basse-Normandie, l'autre étant la côte ouest de la Manche. Il est probable que sa présence soit sous-estimée dans le secteur.



Ordre MANTODEA

Famille MANTIDAE

Mantis religiosa

L., (1758)

Mante religieuse

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France, semble en expansion, mais rare ou absent dans la moitié nord du Massif Armoricain.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

La Mante religieuse est souvent observée dans les pelouses et les friches xérophiles. Elle semble apprécier les herbes hautes dans lesquelles elle se tient généralement.

Elle se trouve parfois, en fin de saison, dans des milieux inhabituels (balcon en centre ville, prairie mésophile...). Ces observations étonnantes semblent être liée à des migrations.

- **METHODES DE PROSPECTION**

La Mante religieuse ne stridulant pas, elle est donc uniquement repérée à vue. Sa couleur verte et sa forte taille la rendent visible parmi les herbes sèches et jaunies qu'elle fréquente. Elle arbore parfois des teintes brunes beaucoup plus discrètes. Elle peut s'enfuir d'un vol papillonnant lorsqu'elle est dérangée.

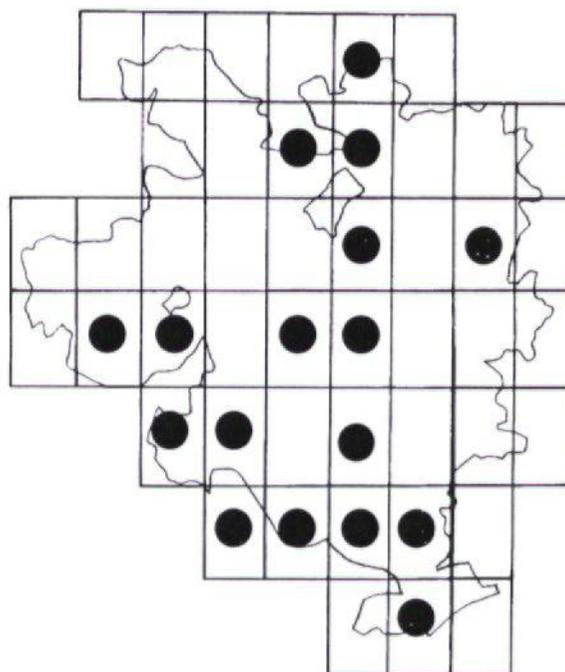
Sa ponte caractéristique (oothèque) déposée parmi les herbes permet aussi de la noter avec certitude en hiver et au printemps.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Assez rare, en expansion

La Mante religieuse n'est pas une espèce très caractéristique de notre faune normande mais elle est notée fréquemment dans les zones thermiquement les plus favorables : coteaux de la Seine et de l'Eure, sud de l'Orne et Perche. Le Perche constitue l'unique population importante de Basse-Normandie, région où l'espèce vient d'être découverte sur la côte sud-ouest de la Manche (LIVORY 2000). En Haute-Normandie, elle est beaucoup plus commune et dans le territoire du Parc elle semble profiter des nombreuses friches agricoles sèches.

Notons que la mante était inconnue de LETACQ (1921), de GADEAU DE KERVILLE (1931) et encore de CHABROL (1998) de tout le département de l'Orne. D'après Gaston MOREAU, cette espèce était encore absente du Perche ornaï il y a moins de 20 ans, et son arrivée aurait coïncidé avec la série d'étés très secs de la fin des années 80.



Ordre *DERMAPTERA*

Chelidurella acanthopygia

(Gené, 1832)

Famille *FORFICULIDAE*

• REPARTITION EN FRANCE

Espèce medio-nord européenne présente en France orientale, à l'est d'une ligne allant de l'embouchure de la Seine à Perpignan, elle atteint en Basse-Normandie sa limite ouest de répartition.

• HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

Cette espèce aptère est inféodée aux milieux boisés : bois et forêts. Elle se trouve au sol sous les pierres, les mousses et les morceaux de bois mais peut aussi être observée dans les arbres, sur les troncs et dans le feuillage. Encore peu connue et peu recherchée en Normandie, son écologie dans la région n'est pas encore bien cernée.

• METHODES DE PROSPECTION

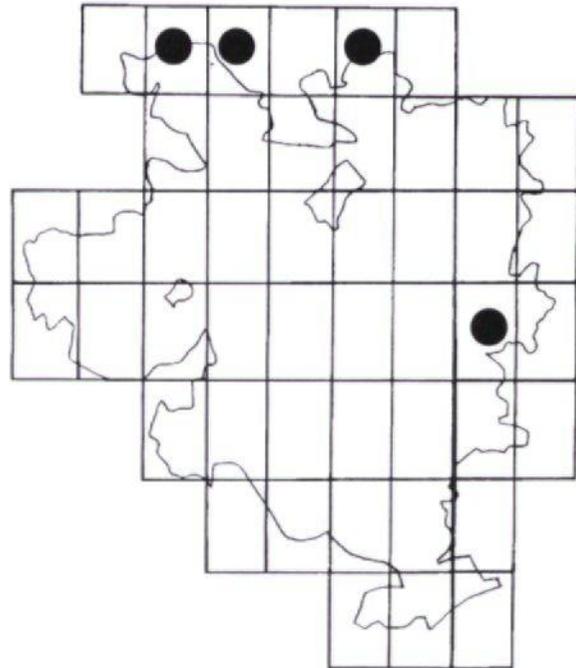
La méthode de prospection utilisée dans le cadre de cette étude a été le battage des branches le long des haies et des lisières boisées. Une prospection des troncs d'arbres en pleine forêt la nuit à la lampe de poche donne également de bons résultats. Enfin, cette espèce tombe régulièrement dans les pièges d'interception (type Barber) utilisés pour échantillonner la faune du sol. Des adultes peuvent être trouvés presque toute l'année.

• STATUT DANS LE PERCHE

Non évalué

Espèce actuellement trop peu connue dans le Perche pour pouvoir préciser son statut. Elle est vraisemblablement plus courante que ne le laisse supposer la carte de présence ci-dessus tout en restant inféodée aux seuls milieux forestiers.

En forêt de Perche-Trappe, cette espèce avait été trouvée sur l'ensemble des cinq stations de piégeage suivies par STALLEGGER (1998), avec une plus forte présence en futaie feuillue. Avec ses grands massifs forestiers, l'Orne et le Perche pourraient accueillir d'importantes populations en limite ouest de répartition européenne pour ce perce-oreille.



Ordre *DERMAPTERA*

Famille *FORFICULIDAE*

Apterygida albipennis

(Megerlé, 1825)

= *Apterygida media* (Hagenbach, 1822)

• REPARTITION EN FRANCE

Moitié nord-est de la France (ALBOUY & CAUSSANEL 1990), mais nombreuses observations récentes au sud-ouest de cette ligne (CHABROL 1998).

• HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES

Ce perce-oreille fréquente les milieux boisés : forêts et surtout haies et friches. Il se trouve de préférence dans les branches et le feuillage des arbres. Son écologie est encore très peu connue en Normandie, des adultes ne se rencontrent que d'août à octobre.

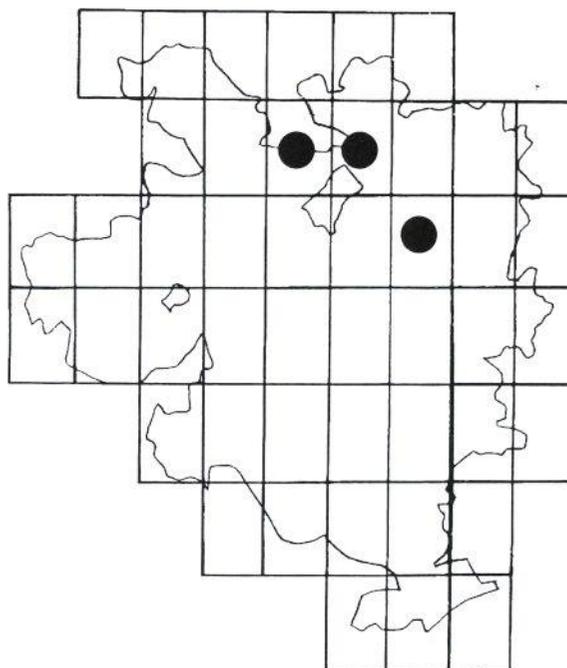
• METHODES DE PROSPECTION

Comme pour l'espèce précédente cet insecte a été recherché par battage des branches.

• STATUT DANS LE PERCHE

Non évalué

Cette espèce n'avait jamais été signalée du Perche avant la présente étude. Notre région constituerait la limite nord-ouest de son aire de répartition en France.



Ordre *DERMAPTERA*

Forficula auricularia

(L., 1758)

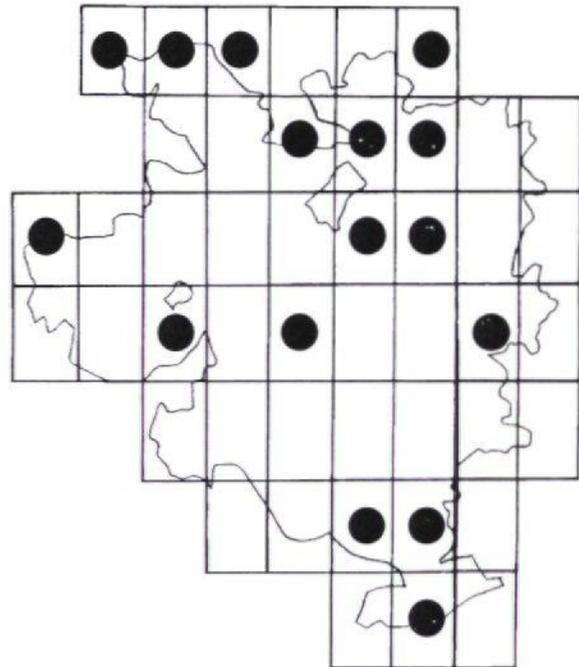
Famille *FORFICULIDAE*

- **REPARTITION EN FRANCE**

Toute la France.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Ce dermaptère devenu cosmopolite est de loin l'espèce la plus commune de l'ordre. Il se rencontre à la fois dans les milieux naturels, bois, haies, prairies et en commensal de l'homme dans les maisons, les serres... Il peut être observé soit au sol, sous les pierres et les morceaux de bois, soit grimpé dans la végétation. Des adultes peuvent être rencontrés toute l'année.



- **METHODES DE PROSPECTION**

Cette espèce se trouve en soulevant pierres et objets divers ainsi qu'en battant les branches. Elle est aussi souvent remarquée sur les fleurs et plus particulièrement dans les inflorescences desséchées de la Carotte sauvage (*Daucus carota*).

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Commun

C'est de loin l'espèce de dermaptère la plus commune du Perche, comme d'ailleurs de Normandie et de France. Une recherche spécifique permettrait de la trouver dans toutes les communes du Parc.

Ordre *DERMAPTERA*

Forficula lesnei

(Finot, 1887)

Famille *FORFICULIDAE*

- **REPARTITION EN FRANCE**

Uniquement à l'ouest d'une ligne Le Havre – Marseille.

- **HABITATS ET PREFERENCES ECOLOGIQUES**

Cette forficule se rencontre dans les arbres et arbustes isolés ou regroupés en haies. Des adultes sont rencontrés surtout en fin d'été.

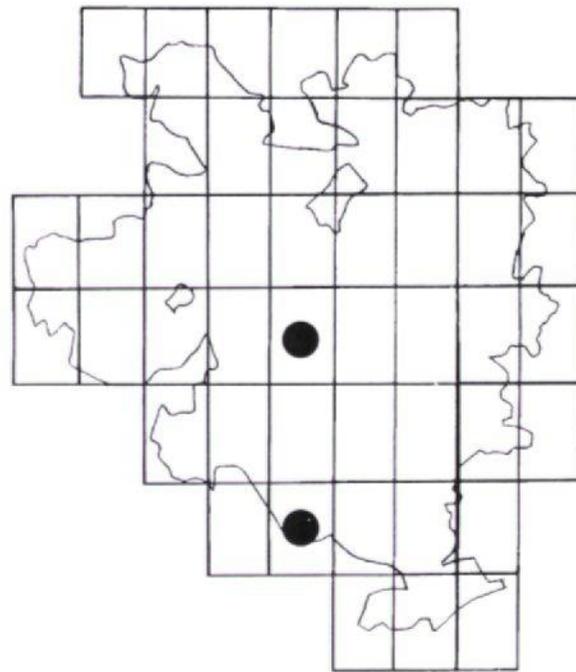
- **METHODES DE PROSPECTION**

Cette espèce a été recherchée par battage des branches.

- **STATUT DANS LE PERCHE**

Non évalué, en limite d'aire

Encore peu connue de Normandie, cette espèce n'avait été découverte dans le Perche qu'en 1999, à l'occasion d'une journée de prospection de la Coordination Orthoptères Normandie. Auparavant, *Forficula lesnei* n'était connu en Normandie qu'à l'ouest d'une ligne Caen – Alençon, et les données du Perche se situeraient en limite est de sa répartition en France.



7. ESPECES SUSCEPTIBLES D'ETRE DECOUVERTES DANS L'AVENIR

D'autres espèces sont susceptibles d'être découvertes dans le Perche dans les années à venir, si l'effort de prospection se poursuit.

Pteronemobius heydenii : espèce thermohygrophile printanière des marais et tourbières, en limite nord de son aire. Une seule localité est connue de l'Orne, Lonlaye-l'Abbaye (TIBERGHEN 1989), plus une mention sans localité (KRUSEMAN 1988). Gaston MOREAU se rappelle avoir entendu des grillons en queue de l'étang des Personnes, et il se pourrait qu'il s'agissait de cette espèce.

Tetrix tenuicornis : très rare en Normandie, à rechercher sur les zones dénudées des coteaux et abords des carrières

Sphingonotus caerulans : une seule donnée ancienne de Haute-Normandie, mais présence possible dans une sablière abandonnée

Stenobothrus stigmaticus : à rechercher dans les endroits à végétation rase des landes, pelouses (parcours à moutons) ou anciennes carrières

Chorthippus mollis : espèce certainement rare, thermoxérophile dans notre région, l'identification passe par l'écoute du chant sur le terrain

Chorthippus dorsatus : espèce prairiale dont l'écologie régionale est trop peu connue pour pouvoir la prospecter sur des biotopes qui semblent à priori favorables

Chorthippus montanus : à rechercher dans les sites tourbeux les mieux conservés du Parc

Labia minor : espèce probablement commune des fumiers et composts, à rechercher à proximité des fermes d'élevage; c'est la seule espèce de perce-oreille qui vole facilement et qui soit attirée par les pièges lumineux

8. CONCLUSIONS

Avec des milieux encore relativement bien préservés, notamment en ce qui concerne les zones humides et tourbières, les secteurs boisés importants avec leurs lisières, les coteaux et milieux sablonneux, le Perche accueille une faune très riche et diversifiée en orthoptères.

L'étude a permis de faire pour la première fois une synthèse sur cette faune. Il est probable que d'autres espèces soient découvertes dans les années à venir.

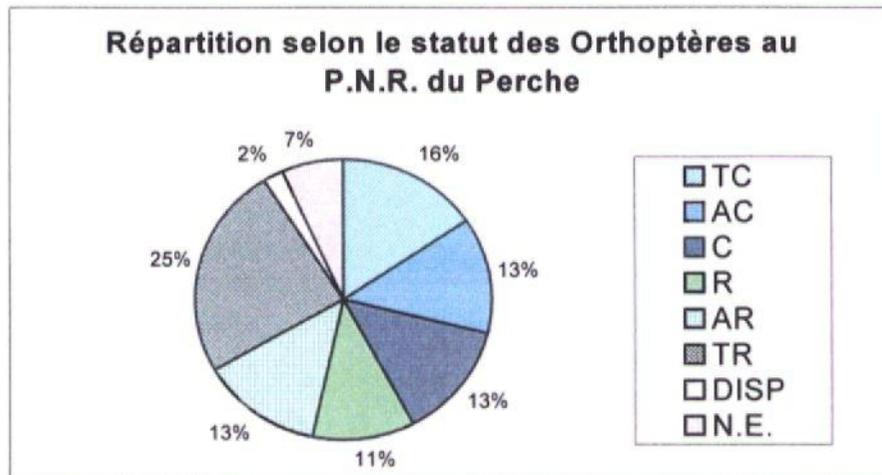
Une espèce anciennement connue, le **Dectique verrucivore** (*Decticus verrucivorus*), n'a pas pu être retrouvée. Cette espèce n'a pas été observée en Basse-Normandie depuis plus de 10 ans.

Statut des 45 espèces actuellement connues du Perche :

	Statut Perche	Partie 61 du Parc	Partie 28 du Parc	Statut BN	Sp. dét. BN	Limite d'aire dans le Perche	Protection IDF
<i>Phaneroptera falcata</i>	R	●	●	TR	x	●	
<i>Leptophyes punctatissima</i>	C	●	●	C			
<i>Meconema thalassinum</i>	C	●	●	C			
<i>Meconema meridionale</i>	TR	●		TR			
<i>Conocephalus discolor</i>	TC	●	●	TC			
<i>Conocephalus dorsalis</i>	TR	●		AR	x		
<i>Ruspolia nitidula nitidula</i>	TR	●	●	TR	x	●	●
<i>Tettigonia viridissima</i>	TC	●	●	TC			
<i>Decticus verrucivorus</i>	DISP	●		TR	x		●
<i>Platypleis albopunctata</i>	AR	●	●	AR			
<i>Platypleis tessellata</i>	AC	●	●	R	x	●	
<i>Metrioptera roeselii</i>	TC	●	●	TC			
<i>Metrioptera brachyptera</i>	TR	●		R	x		
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	TC	●	●	TC			
<i>Gryllus campestris</i>	C	●	●	C			
<i>Acheta domesticus</i>	AR	●		R			
<i>Nemobius sylvestris</i>	TC	●	●	C			
<i>Oecanthus pellucens</i>	AC	●	●	R		●	●
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	R	●	●	AR			
<i>Tetrix subulata</i>	R	●		AC			
<i>Tetrix ceperoi</i>	TR	●		R			
<i>Tetrix undulata</i>	C	●	●	C			
<i>Calliptamus italicus</i>	TR	●	?	TR	x	●	
<i>Oedipoda caerulea</i>	AC	●	●	AR			●
<i>Aiolopus thalassinus</i>	TR					●	
<i>Stethophyma grossum</i>	AR	●	●	AR	x		
<i>Chrysochraon dispar dispar</i>	AR	●	●	AR			
<i>Stenobothrus lineatus</i>	TR	●		R	x		
<i>Omocestus petraeus</i>	TR					●	
<i>Omocestus rufipes</i>	AC	●	●	AC			
<i>Gomphocerippus rufus</i>	AC	●	●	AR			
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	TR	●		R	x		
<i>Chorthippus vagans</i>	AR	●	●	AR			
<i>Chorthippus brunneus</i>	C	●	●	C			
<i>Chorthippus biguttulus</i>	TC	●	●	TC			
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	C	●	●	C			
<i>Chorthippus parallelus</i>	TC	●	●	TC			
<i>Euchorthippus pulvinatus gallicus</i>	AR	●		TR	x	●	
<i>Euchorthippus declivus</i>	TR	●		R	x		
<i>Mantis religiosa</i>	R	●	●	R		●	●
<i>Clonopsis gallica</i>	R	●	●	R			
<i>Apterygida albipennis</i>	N.E.	●		R			
<i>Chelidurella acanthopygia</i>	N.E.	●	●	AR		●	
<i>Forficula auricularia</i>	C	●	●	C			
<i>Forficula lesnei</i>	N.E.	●		AR		●	
Total espèces	45	43	30	(65)	12	11	5

(Les statuts d'espèces déterminantes en Basse-Normandie sont ceux qui seront proposés par la Coordination Orthoptères Normandie à la DIREN de Basse-Normandie.)

Près de la moitié des espèces sont considérées comme assez rares, rares ou très rares, un quart a le statut d'espèce très rare.



TR	R	AR
<i>Meconema meridionale</i>	<i>Phaneroptera falcata</i>	<i>Platycleis albopunctata</i>
<i>Conocephalus dorsalis</i>	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	<i>Acheta domesticus</i>
<i>Ruspolia nitidula nitidula</i>	<i>Tetrix subulata</i>	<i>Stethophyma grossum</i>
<i>Metrioptera brachyptera</i>	<i>Mantis religiosa</i>	<i>Chrysochraon dispar dispar</i>
<i>Tetrix ceperoi</i>	<i>Clonopsis gallica</i>	<i>Chorthippus vagans</i>
<i>Calliptamus italicus</i>		<i>Euchorthippus pulvinatus</i>
<i>Aiolopus thalassinus</i>		
<i>Stenobothrus lineatus</i>		
<i>Omocestus petraeus</i>		
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>		
<i>Euchorthippus declivus</i>		

AC	C	TC
<i>Platycleis tessellata</i>	<i>Leptophyes punctatissima</i>	<i>Conocephalus discolor</i>
<i>Oecanthus pellucens</i>	<i>Meconema thalassinum</i>	<i>Tettigonia viridissima</i>
<i>Oedipoda caerulescens</i>	<i>Gryllus campestris</i>	<i>Metrioptera roeselii</i>
<i>Omocestus rufipes</i>	<i>Tetrix undulata</i>	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>
<i>Gomphocerippus rufus</i>	<i>Chorthippus brunneus</i>	<i>Nemobius sylvestris</i>
	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	<i>Chorthippus biguttulus</i>
	<i>Forficula auricularia</i>	<i>Chorthippus parallelus</i>

- LES SPECIFICITES DE L'ORTHOPTEROFAUNE DU PERCHE

Par rapport à la Basse-Normandie prise dans son ensemble, le Perche se distingue par la présence importante d'espèces rares ou absentes plus au nord.

Ainsi, quatre espèces méridionales présentes dans le Perche sont absentes du reste de la Basse-Normandie :

Ruspolia nitidula

Calliptamus italicus : absent également de Haute-Normandie

Aiolopus thalassinus (hors Parc, hors Normandie)

Omocestus petraeus (hors Parc, hors Normandie)

D'autres espèces présentes ailleurs en Basse-Normandie ont leur plus importantes populations dans le Perche :

Phaneroptera falcata

Platycleis tessellata

Oecanthus pellucens

Euchorthippus pulvinatus : une seule population connue ailleurs en Normandie

Mantis religiosa

Clonopsis gallica

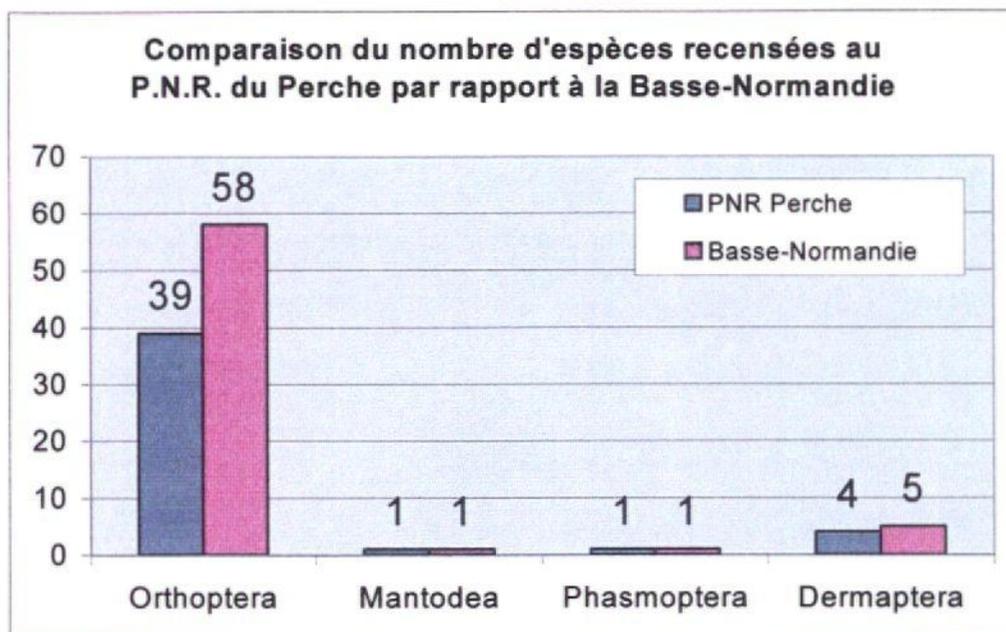
Enfin, pour deux espèces, le Perche a les plus importantes populations de l'Orne :

Platycleis albopunctata

Oedipoda caerulescens

D'autre part, le Perche accueille avec *Metrioptera brachyptera* une espèce boréo-montagnarde inféodée aux tourbières et landes tourbeuses, absente ou rarissime plus au sud en plaine (en tout cas absent de la région Centre, à confirmer). Notons également la bonne présence de *Stetophyma grossum*, très rare en Ile-de-France.

Finalement, le Perche des affinités avec la faune des coteaux de Haute-Normandie, région avec laquelle il partage de belles populations de *Phaneroptera falcata*, *Platycleis albopunctata*, *Platycleis tessellata*, *Mantis religiosa*.



Mais si on ne tient compte que des espèces observées récemment, le *ratio* pour les orthoptères au sens strict s'établit à 38 espèces pour le Perche contre 50 espèces pour la Basse-Normandie.

Un suivi scientifique ou une surveillance des espèces phares du Perche serait à mettre en place pour les orthoptères suivants :

Phaneroptera falcata
Ruspolia nitidula
Metrioptera brachyptera
Tetrix ceperoi
Calliptamus italicus
Stenobothrus lineatus
Myrmeleotettix maculatus
Euchorthippus pulvinatus

Conseils de gestion des milieux :

Il faudra veiller à entretenir une mosaïque de micromilieus permettant une cohabitation spatiale et temporelle de milieux ras et plus hauts. Par exemple pour les secteurs xérophiles : zone dénudée, pelouse disséminée, pelouse dense, fruticée, bois.

9. BIBLIOGRAPHIE

- ALBOUY V. & CAUSSANEL C. (1990) - *Dermaptères ou perce-oreilles*. Faune de France 75, 245 p.
- BALDOCK D.W. (1999) - Grasshoppers and crickets of Surrey. Surrey Wildlife Trust, 111 p.
- BELLMANN H. & LUQUET G. (1995) - *Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale*. Delachaux et Niestlé, 383 p.
- CHABROL L. (1998a) - Dermaptera. Catalogue permanent de l'entomofaune française, série nationale, 1^{ère} édition mars 1998. Union de l'Entomologie Française, 6p.
- CHABROL L. (1998b) - Mantodea, Phasmoptera. Catalogue permanent de l'entomofaune française, série nationale, 1^{ère} édition mars 1998. Union de l'Entomologie Française, 6p.
- CHINERY M. 1997. *Insectes de France et d'Europe occidentale*. Arthaud, 320 p.
- DECLERK K., DEVRIESE H., HOFMANS K., LOCK K., BARENBRUG B. & MAES D. (2000) - *Atlas et "liste rouge" provisoire des sauterelles, grillons et criquets de Belgique* (Insecta, Orthoptera). Saltabel et Instituut voor Natuurbehoud, 74 p.
- DEFAUT B., (1999a) - *La détermination des Orthoptères de France*. Matériaux Entomocénotiques, 83 p.
- DEFAUT B. (1999b) - *Synopsis des Orthoptères de France*. N° hors-série de Matériaux Entomocénotiques, 87 p.
- DETZEL P. (1998) - Die Heuschrecken Baden-Württembergs. Stuttgart: Ulmer, 580 p.
- DUSOULIER F. (1999) - *Géographie des Orthoptères de Bretagne*. Mémoire de maîtrise "Aménagement du territoire", Université de Rennes II, 181 p. + annexes.
- FIERS V., GAUVRIT B., GAVAZZI E., HAFFNER P., MAURIN H. et coll. (1997) - *Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques*. Col. Patrimoines naturels, vol. 24, Service du Patrimoine Naturel / IEGB / MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement, 225 p.
- GADEAU DE KERVILLE H. (1932) - Catalogue des orthoptères et des dermaptères de la Normandie. In: Mélanges entomologiques 5-1, *Bull. Soc. Am. Sc. Nat. Rouen* 1930-31, p. 265-348.
- KRUSEMAN G. (1988) - Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France – III : les Ensifères et des Cælifères : les Tridactyloïdes et les Tétrigoïdes des Musées de Paris et d'Amsterdam. Verslagen en Technische Gegevens, 51: 1-164 p. Instituut voor Taxonomische Zoölogie, Universiteit van Amsterdam.
- LETACQ A.L. (1911) - La Courtilière. Moyens de la détruire. Almanach de l'Orne
- LETACQ A.L. (1921) - Catalogue des Orthoptères observés dans le département de l'Orne et aux environs d'Alençon, dans le Compte rendu de l'Association française pour l'avancement des Sciences, fusionnée avec l'Association scientifique de France, 45 session, à Rouen, en 1921, p. 633-658; tirés à part. Paris, (même pagination).
- LEGUEDOIS S. (1998) - Les observations du Méconème méridional *Meconema meridionale* en Normandie. Association Faune et Flore de l'Orne, Coordination Orthoptères Normandie, Lettre de liaison N° 5 : 3-4
- LIVORY A. (2000) - Une confirmation : La mante religieuse vit dans la Manche. *L'Argiope* N° 30: 7-12
- LUQUET G. (1994a) - Les noms vernaculaires français, néerlandais, allemands et anglais des orthoptères d'Europe occidentale (Orthoptera Ensifera et Caelifera). *Entomologica Gallica*, 4(2-3): 97-124

LUQUET G. (1994b) - *Matériaux préliminaires à l'établissement d'un catalogue des Orthoptères du massif de Fontainebleau* (Insecta, Orthoptera). Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, vol. 70, n°4, pp. 177-256.

MORERE J.J. & LIVORY A. (1996) - Une sauterelle arboricole peu connue dans la Manche, le Méconème varié. L'Argiope N° 14 :

STALLEGGER P. & MAZURIER M. (1999) - Derrière chez moi Enquête sur les invertébrés continentaux: fiche 1 – Dermaptères. GRECIA, document interne de 4 pages avec clé de détermination simplifiée.

STALLEGGER P. (1994) - Liste commentée des orthoptères de Normandie (avec les espèces signalées de la Sarthe) et cartes de répartition provisoires. Association Faune et Flore de l'Orne, Coordination Orthoptères Normandie, Lettre de liaison N° 1: 4-21

STALLEGGER P. (1998) - Etude entomologique de la Forêt Domaniale du Perche et de la Trappe (Orne) 1997. Inventaire provisoire des espèces et propositions de gestion en faveur de l'entomofaune. ONF – Division d'Alençon, rapport d'étude, 55 p.

TIBERGHIEU G. (1989) - Inventaire analytique des invertébrés de la lande tourbière du Tertre-Bizet à Lonlay-l'Abbaye (Orne). Parc Naturel Régional Normandie-Maine - OPIE.

Résumé

Mots clés : Insectes, *Orthoptera*, *Mantodea*, *Phasmoptera*, *Dermaptera*, Répartitions, Statuts, Perche.

Conformément aux orientations définies par sa charte (Art. 5.1. : Inventaires, études et recherches), le Parc naturel régional du Perche a réalisé en l'an 2000 une étude sur la **répartition et le statut d'insectes du super-ordre des orthoptéroïdes** (à l'exception des Blattes) : *Orthoptera*, *Mantodea*, *Phasmoptera*, *Dermaptera*.

Afin d'établir le premier état des lieux relatif à ces quelques taxons de la faune invertébrée du Perche, une synthèse des connaissances ainsi que de nouvelles prospections ont été conduites par deux naturalistes régionaux : P. STALLEGGER et S. LEGUEDOIS.

Le Perche, du fait de ses caractéristiques climatiques, géologiques et finalement phytosociologiques, présente une orthoptérofaune particulière :

En effet, à partir de « **fiches-espèce** » présentant une carte de répartition, des informations sur la systématique, l'autécologie, les techniques de détection et leurs statuts, les **45 espèces présentes**, disparues ou en limite du périmètre du Parc du Perche, sont décrites.

Parmi elles, on distingue **39 orthoptères** (14 Sauterelles, 5 Grillons, 20 Criquets), **1 Mante**, **1 Phasme** et **4 Perce-oreilles**.

De part son caractère fortement boisé (forêts, bois et réseau bocager), le Perche tend à favoriser les espèces **sylvestres**, présentes en nombre important parmi les 14 taxons dont le statut est commun à très commun.

Par ailleurs, la position du Parc à l'extrême sud de la Normandie, rend possible la présence d'**espèces à caractère méridional**, parfois absentes du reste de cette région et faisant parti le plus souvent des 16 taxons rares à très rares pour le Perche.

Enfin, **7 espèces sont absentes** du territoire défini mais sont susceptibles d'être découvertes dans les années à venir si l'effort de prospection, engagé lors de cette étude, se poursuit.

A l'issue de ces diverses présentations, un suivi scientifique et des conseils de gestion des milieux naturels sont formulés pour garantir la pérennité de la richesse spécifique de ces insectes, et singulièrement celle des populations d'orthoptères menacés du territoire du Parc du Perche.

